

Abonnements par la poste :

Édition quotidienne	
CANADA...	\$8.00
ETATS-UNIS ET UNION POSTALE...	\$8.00
MONTREAL ET BANLIEUE...	\$10.00
Édition hebdomadaire	
CANADA...	\$2.00
ETATS-UNIS ET UNION POSTALE...	\$3.00

Directeur: **HENRI BOURASSA**

L'union conservatrice

Bob Rogers et M. Meighen — La "Gazette" et M. Sauvé

L'élection de Halifax a donné au parti tory un regain de vitalité. Elle a rendu la foi et la confiance à plusieurs anciens, désorientés par l'union de 1917, abattus par la défaite de 1921. Si, par extraordinaire, le ministère perdait l'élection de Kent, le réveil s'accroîtrait. *Nothing succeeds like success.* Le vieux Bob Rogers, boudeur et silencieux depuis les jours de l'unionisme, est venu célébrer dans notre bonne ville les gloires passées et futures du grand parti conservateur. A l'instar de Lloyd George, il enterre la hache de guerre et accepte la direction de M. Meighen. Il y a toutefois, entre les deux cas, une notable différence: en se ralliant à M. Asquith, M. Lloyd George rentre au sein de l'unionisme libéral traditionnel. En se soumettant à M. Meighen, le vieux Bob abandonne le conservatisme et adhère au néo-torysme.

Cet exemple sera-t-il suivi, notamment dans la province de Québec? La Gazette l'affirme et s'en réjouit. Elle fait grand état de la circonstance qui a réuni, autour d'une hospitalière table juive, M. Ballantyne, ancien ministre de M. Meighen, — libéral-unioniste, d'ailleurs, — M. Monty et M. Sauvé, accompagnés d'une couple de ses collègues. Au lendemain de ces agapes bibliques, l'organe du conservatisme ploutocratique, ou, plus exactement, de la finance usuellement conservatrice — quand les conservateurs sont au pouvoir ou semblent près d'y revenir — la Gazette, célébrerait-elle un étrangement de six ans entre conservateurs provinciaux et torys fédéraux. Avant-hier, en premier-Montreal, elle revenait avec complaisance sur ce gage de "consolidation" (*port of party consolidation*). Elle admet que le chef de l'opposition provinciale "a été circonspécté dans son langage"; mais elle se rassure à la pensée que M. Sauvé a "réitéré son attachement aux principes de Macdonald et de Cartier". Or, précisément, cette profession de foi marque tout ce qui sépare les vrais conservateurs de M. Meighen et du néo-torysme. Qu'il s'agisse de politique impériale, de politique administrative, des relations du pouvoir fédéral avec les provinces, des droits des minorités, M. Meighen et son principal *henchman*, M. Ferguson, sont aux antipodes de Cartier et de Macdonald. Avant de leur emboîter le pas, les conservateurs québécois devront commencer par renier tout leur passé.

Au reste, ce n'est pas par sa seule "circonspection de langage" et cette opportune évocation du passé que le chef de l'opposition provinciale a marqué sa dissidence.

Le jour même où la Gazette entonnait le cantique de réjouissance, M. Sauvé nous faisait tenir, de sa propre main, la déclaration que voici:

"Je n'ai pas brûlé ce que j'ai adoré et je n'ai pas adoré ce que j'ai brûlé. Il n'y a pas eu d'enterrement. Je me suis servi de mon texte pour parler, à cause de ma position, ai-je dit, et des déclarations que je devais faire. Que l'on me juge par mon texte, et non par le représentant de la "Gazette", qui ne paraît pas avoir compris que j'étais invité, non pas pour une réunion fédérale, mais d'un nouveau club organisé par un groupe de "Juifs qui m'ont donné un fort appui aux dernières élections provinciales. Le président de ce club, M. Levitt, et le vice-président, Isaac Lande, sont de mes vieux amis. Lande fut brave-ment mon candidat en 1918, à l'élection partielle de la division "Saint-Laurent".

Le lecteur détaché trouvera peut-être l'explication incomplète. Il peut se demander que M. Sauvé allait faire dans cette galère. Mais ce que personne ne peut mettre en doute, c'est l'intention évidente, l'intense préoccupation, peut-on dire, du chef de l'opposition provinciale de marquer qu'il n'a rien de commun avec le parti pseudo-conservateur fédéral.

L'estrangement, quoi qu'en dise la Gazette, n'est pas effacé, les ponts ne sont pas rétablis; et c'est tant mieux, tant mieux pour les conservateurs québécois, tant mieux pour la province.

Naturellement, la Gazette, en dépit de la correction dont elle se pique, n'a pas soufflé mot de la mise au point de M. Sauvé. Pourquoi? L'explication est simple. La coterie dont ce journal est l'organe désire moins la triomphe du parti et des principes conservateurs, que la consolidation, à Ottawa et à Québec, de gouvernements qui fasse son affaire en lui permettant de faire des affaires. Elle voudrait à Ottawa un gouvernement conservateur, plus exactement, un gouvernement protectionniste; mais elle ne tient nullement à renverser le ministère libéral de Québec, avec qui elle s'entend à merveille. Du groupe conservateur provincial, elle veut se servir comme d'une sorte de comité électoral qui entame ou fasse chanter le bloc libéral d'Ottawa; mais elle ne veut pas que ce groupe devienne assez fort pour prendre le pouvoir à Québec et se passer de la domination des gros sacs d'écus. En accolant M. Sauvé aux flancs de M. Meighen, elle sait qu'elle le considère aux yeux de la population de la province; mais elle espère en tirer un parti suffisant pour ses fins fédérales. Le jeu est risqué, mais il ne manque pas d'une grossière habileté. Souhaitons, pour le bien de la province et du pays, qu'il rate.

Henri BOURASSA.

1. Publiée dans le Devoir du 13, troisième page.

2. C'est ce texte que le Devoir a publié, le jeudi, 13, en même temps que la déclaration ci-dessus.

Gazette rimée

Quand ça va mal...

Quand ça va mal,
A l'hôpital
Tout d'une haleine
Vite on vous mène!...

Fronçant les yeux
L'air soucieux,
Il examine:
"Mauvaise mine...
Fait le docteur;
"Douleur au coeur?
"Température?...
"Une piqûre!
"Rien à manger!
"Faut vous purger!..."

Moment critique,
Tragi-comique,
Où, gris d'éther,
Rien n'est plus clair:
On perd la boule,
Et puis... ça roule!...

Homme de bien,
Le chirurgien
Sait fort quoi faire:
Il vous opère:
Du bistouri,
Joli, poli,
Il vous entaille,
Il vous coupe!
Mais après coup,
Il vous recoud,
D'une main sûre,
Votre blessure...

Soufflant encor,
Mais presque mort,
On vous colloque
Comme une loque,
Tout étourdi,
Sur votre lit...

Réveil tragique,
Très pathétique!
Du mal de mer
L'effet amer...

Mais ô prodige!
Bientôt voltigeant,
Autour de vous
Sourires doux
De gens aimables
Et charitables:
Ce sont les Soeurs
Tout en douceur:
Ce sont les gardes
Point babilardes;
C'est l'infirmier
Un peu sorcier;
La balayeuse
Toujours rieuse;
Le médecin
L'oeil vif, malin...

D'une parole
Tous vous consolent;
Point voir en bleu
Même s'il pleut;
Point voir en rose,
Quand c'est morose;
Si c'est bien noir,
Montrent l'espoir,
Et la lumière
Dans la prière...

Certaines fois
Leur frain minois
Deviennent sévères,
(Oh! sans colère!)
Le plus souvent,
C'est la maman,
Aimante et tendre
Et sachant rendre
Mille services
Aux vains caprices
De patients
Impatients...
On vous dorlote,
Vous emmaillote
Soit et matraque...

"vec ces soins,
guériss vite...

Triste, le quitte
Cet hôpital
Si amical,
Où la Soeur Grise
A pour devise:
"Sainte guérison
Et charité!"

ESTEBE.

Propos d'Ottawa

Toutes les provinces en sont malades

La conférence sur l'immigration révèle que toutes nos sœurs de la Confédération voient partir les plus anciens habitants du sol — La désolation universelle — Au lieu de songer à amener des gens ne vaut-il pas mieux renvoyer ceux qui sont partis ou encore empêcher de partir ceux qui restent?

Ottawa, le 18. — Le gouvernement vient d'émettre un rapport sténographié des délibérations de la conférence fédérale sur l'immigration et la colonisation dont les séances eurent lieu à Ottawa, les 14 et 15 novembre 1923. Cette conférence, comme plusieurs autres, n'aura abouti à aucun grand effet pratique, et il y a réellement lieu de se demander si elle a fait avancer d'un pas la solution de la question pour laquelle elle était convoquée, la coopération des gouvernements provinciaux avec le gouvernement d'Ottawa en matière de colonisation et d'immigration.

Mais les représentants des provinces, à part un ou deux, se sont parfaitement entendus sur le mal qui ronge la population canadienne, l'exode des notres vers les Etats-Unis. C'est pour ainsi dire le seul point sur lequel il y eut une unanimité presque complète.

Le premier à parler de ce problème important fut M. Martin, ministre de l'Agriculture dans le cabinet de l'Ontario. "Dans la province d'Ontario, a-t-il dit, nous avons une situation qui est la cause de nombreuses difficultés. D'un côté, nous avons des terres qui offrent des salaires élevés; de l'autre côté, nous avons des centres industriels tels que Buffalo et d'autres villes du voisinage; et les choses en sont rendues à un tel point que les cultivateurs peuvent à peine retenir leur fils sur les fermes." Plus loin, il ajoute ceci: "C'est un fait qu'aujourd'hui, les (les Etats-Unis) nous voient pratiquement toute notre meilleure classe d'ouvriers, de mécaniciens et d'artisans, et je ne crois pas que nous puissions nous attendre à recevoir des Etats-Unis les immigrants qui pourront s'établir dans notre province."

M. J.-E. Perrault, ministre de la Colonisation dans notre province, prononça des paroles à peu près semblables. "Le grand problème pour la province de Québec, disait-il dès le début, est de retenir sa population actuelle... Je crois que nous devrions décider à revenir un bon nombre de nos gens qui ont quitté notre pays pour s'établir aux Etats-Unis. Toutes les provinces, Québec comme les autres, ont perdu des cultivateurs cette année parce qu'ils sont partis pour les Etats-Unis, et si l'on menait une active campagne dans ce pays, en ce qui concerne Québec, dans la Nouvelle-Angleterre, je crois que nous réussirions à en rapatrier beaucoup. En fait, je crois que quelques-uns reviennent. Et je puis dire, sans aller plus loin, que je ne comprends pas, monsieur le président, pourquoi le gouvernement fédéral n'établirait pas un bureau pour compiler des statistiques au sujet de ces gens qui nous quittent pour s'en aller aux Etats-Unis, ou de ces Américains qui viennent en Canada... Vous avez des statistiques pour les immigrants qui nous arrivent; pourquoi n'avez-vous pas de statistiques pour ceux qui nous quittent? Bien que dans chaque province, nous avons besoin d'immigrants, de population, et nous en avons grandement besoin, je crois que notre premier et notre plus important problème est de garder nos gens ici... Je crois que c'est un fait que nous perdons plus de gens que nous en recevons. En 1911, la population totale du Canada était un peu au-dessus de 7,000,000; est maintenant de 8,000,000. Durant la dernière décennie nous avons reçu 1,000,000 immigrants et notre augmentation naturelle a été de 1,300,000. Notre population aujourd'hui devait donc être de 11,000,000, mais elle n'est que de 8,000,000. Je dis que nous sommes en faveur d'une bonne immigration; mais je crois que le gouvernement fédéral devrait tout faire pour retenir nos gens ici en même temps qu'il travaillerait à en obtenir d'autres d'ailleurs."

M. Cameron, secrétaire provincial de la Nouvelle-Ecosse, dit le

même langage. "Nos jeunes gens, a-t-il dit, quittent la Nouvelle-Ecosse pour les Etats-Unis en nombre alarmant... Le plus grand service que nous pouvons rendre à notre pays, est de tenter de ramener les jeunes gens dans leur province natale."

M. Messerieu, ministre de l'Agriculture dans le cabinet du Nouveau-Brunswick, fut absolument du même avis. Au Nouveau-Brunswick, dit-il, nous sentons que notre devoir, avec le capital que nous avons à notre disposition, est de dépenser toutes nos énergies pour retenir nos jeunes garçons et nos jeunes filles sur les fermes, et de plus, pour en ramener quelques-uns des Etats-Unis le plus tôt possible. M. Michaud, délégué de la même province, ne parla pas autrement. "Comme il l'a été dit par le représentant de la Nouvelle-Ecosse, et par le ministre de l'Agriculture du Nouveau-Brunswick, nous devons faire quelque chose pour retenir notre peuple dans notre patrie". M. Myers, de l'île-du-Prince-Edouard, ne différait pas d'opinion avec ses collègues des provinces de l'Est. D'ailleurs les représentants de l'Ontario revenaient sur le sujet un peu plus tard pour jeter un cri d'alarme. Non seulement les comtés du sud de l'Ontario se vident de leurs occupants, mais les villes elles-mêmes perdent leur population. Brantford, Hamilton, Chatham, Welland ont à souffrir de l'exode vers les Etats-Unis. M. Martin disait encore ce qui suit, sous ce rapport: "En étudiant les statistiques de l'immigration, je trouve qu'elles désappointent tout à fait; que nous perdons plus vite notre population existante que nous en gagnons une nouvelle. J'ai ici les chiffres qui démontrent que pour les neuf premiers mois de cette année il est parti du Canada 100,000 habitants que nous avons considérés comme des citoyens permanents, et qu'il ne nous est arrivé que 57,000 immigrants, pas plus que 60,000 dans tous les cas... Dans mon opinion, la question la plus importante que nous avons à considérer et à débattre actuellement, est le moyen de retenir la population que nous avons déjà ici."

Les représentants des provinces de l'Ouest ont semblé moins alarmés que les représentants des autres provinces par cet exode vers la république voisine. Non pas qu'ils n'aient aucunement à constater le départ d'un bon nombre de leurs agriculteurs, tout au contraire. Mais les cultivateurs américains viennent aussitôt les remplacer, et c'est un va-et-vient continu. Les fermiers canadiens qui s'en vont aux Etats-Unis se demandent pour quelle raison les fermiers américains peuvent bien venir au Canada puisque eux-mêmes n'ont pu y gagner leur vie et ont souffert toutes les misères du monde, tandis que les fermiers américains qui arrivent se demandent la même question des Canadiens qui vont prendre leur place. Et ceci veut dire que les conditions agricoles ne sont pas beaucoup meilleures dans un pays que dans l'autre et font des mécontents partout.

Mais on nous répète de temps en temps que ces Canadiens partis pour les Etats-Unis nous reviennent. En toute sûreté on peut compter qu'il y en a un bon nombre qui nous reviennent. Mais pourquoi ne pas établir un système qui nous permettrait d'en savoir le nombre avec une certitude absolue, comme il nous permettrait de savoir le nombre de ceux qui nous quittent. M. Perrault a suggéré au gouvernement fédéral, et tant que le cabinet d'Ottawa n'aura pas pris cette demande en sérieuse considération, nous manquerons de l'un des éléments les plus importants pour asseoir notre politique d'immigration sur des données certaines et sûres.

Léo-Paul DESROSIERS.

Jalons pour l'histoire

LA GRANDE MECONNUE

II

La grande méconnue, nous l'avons dit hier, c'est la motion Maitland, qui fut l'œuvre de nos représentants du gouvernement de notre province ont fait rejeter, sans examen, par le Congrès de colonisation de Québec. Ce vœu, nous le répétons, n'était que la synthèse de tout le programme d'action de la Ligue de colonisation de Québec, dont la bonne foi, l'honorabilité et la compétence des patrons ne sauraient être mises en doute. Deux fois d'ailleurs, au cours du congrès, ce projet d'une Commission avait été proposé à l'Assemblée, d'abord par M. J.-H. Kelly, conseiller législatif, puis par le proposeur principal de la motion; et l'auditoire lui avait fait bon accueil.

Sans doute, M. J.-E. Perrault, président du congrès, lui avait donné rien moins que des sympathies, mais le député de Bonaventure devait porter le coup de mort à cette motion, en en dénaturant le texte et la portée, et en faisant déclarer par le congrès "qu'il n'est pas opportun de créer une Commission de colonisation."

C'était dénaturer le sens de la motion incriminée. La motion visait tout bonnement à faire exprimer le vœu, par ce congrès, "que la Législature de Québec" — pour que les tenants de tous partis soient mis à même d'y prendre position et part de responsabilité — "et le gouvernement soit invité à étudier et à appliquer" après avis jugé qu'il y aurait lieu, évidemment — "une réforme énergique" etc.

Quel mal y avait-il à exprimer ce vœu? N'avait-on pas proclamé, à plusieurs reprises déjà, qu'il n'y avait aucune objection de fond à ce que pareille matière fût mise à l'étude? Au cours du congrès, on a amplement justifié l'existence de la Commission des eaux courantes, du Conseil de l'instruction publique, voire même de la Commission des liqueurs... Or tout ce que "suggérerait" le vœu discuté, c'était la possibilité d'arriver à deviner et constituer un organisme "calqué, dans toute la mesure possible, sur les organismes identiques que sont le Conseil de l'instruction publique, la Commission des eaux courantes et la Commission des liqueurs".

On a lancé avec brio l'accusation de despotisme, d'arbitraire, d'anti-démocratie, et toute la ribambelle, contre cette motion, cherchant à faire croire aux auditeurs qu'elle tendait à mettre en tutelle le ministère, ou comme on fait aux prodiges et aux déments; que ce serait un instrument de contrôle et d'intrusion dans la liberté administrative, tout comme s'il s'agissait d'une Commission royale ad hoc, dans un cas de désarroi flagrant. On a même esquissé une moque pour déplorer le sort funeste de tous les pauvres fonctionnaires évincés de cet infortuné ministère, que l'organe de la commission libérale pourrait dévorer d'un seul coup de dent.

Et pourtant, tout ce que suggère la motion, c'est que "la commission proposée n'affecte pas d'avantage le libre développement des services généraux du ministère de la colonisation que les organismes existants (Conseil de l'instruction publique, Commissions des eaux courantes et des liqueurs) n'affectent les ministères du secrétariat provincial, des travaux publics" — on a corrigé avec pleine justice, ici, pensons-nous bien: "ministère des terres et forêts" — ou des finances.

Or, on s'est plu à reconnaître que ces trois organismes, évoqués comme modèles, loin de nuire aux divers ministères dont ils relèvent, sont d'un précieux appoint à leur fonctionnement normal, et à leur plus entière efficacité. Donc...

L'un des champions de l'abâtardissement s'est même avancé jusqu'à nous convaincre que la Commission des liqueurs avait été une création superlativement opportune, pour dispenser l'Etat de créer un nouveau ministère, au moyen duquel il aurait l'air de faire du commerce... Mais quand il ne s'agit que de la colonisation, de la mise en valeur plus effective de nos immenses terres vierges, de la conservation de la race, de l'assurance plus promptement et plus efficacement, au dire de maints intéressés et connaisseurs, allons donc pour quoi faire tant de frais?

L'un des orateurs hostiles à la fameuse résolution s'est amusé à torturer le petit nombre de phrases suivantes: "Ne comportant que des responsabilités directes pour le gouvernement". Voyons, soyons de bon compte: N'est-il pas moralement certain que les griefs, fondés ou non, que "messieurs les électeurs" pourraient avoir contre la commission, pourvu que vraiment libre, affecteront bien moins directement la sensibilité du cabinet que ceux que les mêmes électeurs concevraient contre tel ou tel ministre... au Monomatape? C'est tout ce que le vœu prétendait dire.

Le même orateur faisait un crime aux auteurs de la motion boycottée d'avoir osé souhaiter, et faire souhaiter par le congrès que l'honorable ministre actuel de la colonisation, à cause de ses qualifications éminentes à cette fin, puisse être induit à accepter d'être le représentant de l'Etat et le président de la commission visée... Il appelle "se payer de mots et chercher à en imposer à un intelligent ministre", le fait, pour deux prêtres et deux laïques honorables, de proposer, pour ce ministre, dans un document convenable, un rôle qu'ils estiment devoir lui mériter le prestige de "sauveur de sa race, de l'un des Pères de la patrie canadienne-française", à l'instar des grands ancêtres...

Enfin, ce simple énoncé de vœu, fait de si bonne foi et sous le haut patronage des plus hautes personnalités religieuses et civiles de notre province, membres de la Ligue nationale de colonisation, est représenté aux congressistes comme une tentative d'envoûtement de l'Etat, une mesure d'un radicalisme sans précédent... Un peu plus et toutes les abominations d'un horrible complot révolutionnaire défileraient sur l'écran. Les auteurs de la motion avaient oublié qu'ils parlaient au seul gouvernement catholique du continent... Ils l'ont appris à leurs dépens...

Mais c'en est assez: il faut savoir nous borner. Tout le plaidoyer improvisé pour obtenir l'écrasement de la motion fut à peu près de la force qu'on vient d'admirer. Aussi les applaudissements se laissent-ils plutôt deviner. Un vote de parti, de la part de centaines de députés et fonctionnaires présents, et de complaisance pour la personne sympathique de l'honorable président de l'Assemblée, suffisent à récompenser largement cet effort oratoire.

L'impression qui en pouvait rester, toutefois, chez un spectateur péniblement, c'est que la politique, en nos parages, et avec le plus de patronage qu'elle peut accaparer pour assouvir ses appétits voraces, demeure bien toujours "une chasse gardée", et jalousement, en dépit des illusions les plus tenaces et les plus égoïstes, on se refuse à admettre qu'il convient de faire notre deuil, une fois de plus, de beaux rêves naïfs d'un grand mouvement national et religieux de croisade pour la colonisation libre et indépendante, autant que systématique, si l'on y escompte la coopération de l'Etat.

UN DES SEPT FRERES MACHABEES DE LA NOUVELLE-FRANCE.

Rédaction et administration

43, RUE SAINT-VINCENT
MONTREAL

TÉLÉPHONE: Main 7466

SERVICE DE NUIT: Rédaction, Main 5121
Administration, Main 5153

FAIS CE QUE DOIS!

Pour Noël, le pape parlera de paix à la France et à l'Allemagne

Sa Sainteté Pie XI se met en communication avec Paris et Berlin au sujet d'une allusion particulière à la Ruhr qu'il fera dans son allocution au consistoire de demain — Le procès de l'anarchiste qui a assassiné Plateau — Condescendance des feuilles libérales envers les travailistes.

ROME, 19 (S. P. A.). — Le pape Pie XI s'est mis en communication avec la France et l'Allemagne avant d'insérer dans son allocution au consistoire secret de demain un message concernant la situation dans l'Europe centrale et une allusion particulière à la question de la Ruhr.

Le Saint-Père souhaite être bien compris des deux pays et il désire prononcer des paroles de paix, d'amitié et de bon vouloir à l'occasion de la fête de Noël afin de faire conclure un accord satisfaisant aux deux nations.

CYNISME DE GERMAINE BERTHON

PARIS, 19 (S. P. A.). — Le procès de Germaine Berthon est commencé hier. Peu de personnes ont été admises au prétoire. Les spectateurs furent néanmoins abasourdis du cynisme avec lequel la jeune anarchiste a raconté le meurtre de Marius Plateau, nouvelliste en service à l'Action française, crime commis au mois de janvier dernier dans les bureaux du journal.

"Je ne regrette rien, je paierai de ma vie mon acte", a dit l'accusée, après avoir décrit comment elle fit feu sur Plateau au moment où ce dernier alla ouvrir la porte du bureau pour la congédier.

Mlle Berthon dit qu'elle regrette de n'avoir pu tuer Léon Daudet, chef des royalistes et l'un des principaux rédacteurs de l'Action française. Elle a ajouté qu'elle tenait ce journal responsable de l'assassinat de Jean Jaurès, chef socialiste, en 1914. Elle reprochait aussi à l'organe royaliste d'avoir mené une campagne en 1917 contre M. Malvy, alors ministre de l'Intérieur. Ce dernier fut condamné à l'exil pour cinq ans.

CONJECTURES APRES UN DISCOURS

LONDRES, 19 (S. P. A.). — Le discours de Herbert Asquith au club libéral, où il a déclaré que le parti dont il est le chef s'abstiendra de toute alliance avec les autres partis politiques, signifie, selon l'interprétation qu'en donnent les journaux, que les libéraux sont résolus de laisser monter au pouvoir un gouvernement travailliste dès que le nouveau parlement aura expédié la besogne préliminaire de la session, c'est-à-dire vers la troisième semaine de janvier.

Dans le monde journalistique, on répète que les libéraux appuieront le ministère ouvrier aussi longtemps que cela leur plaira, puis ils le renverseront et prendront sa place à la tête de l'administration des affaires du pays.

Les feuilles libérales se montrent condescendantes envers les travaillistes. Le Daily News leur dit que s'ils raient de leur programme les clauses que l'électorat a rejetées, ils n'auraient rien à craindre de la part des libéraux. La Gazette de Westminster prévient les travaillistes que s'ils prennent le pouvoir, ils seront surveillés de près et qu'ils devront viser avant tout et dès le commencement à donner une saine administration, car autrement, leur passage au gouvernement serait de courte durée comme celui des conservateurs. Le Daily Chronicle promet au ministère travailliste, si jamais il se forme, justice et latitude raisonnable, mais non l'appui libéral aux mesures révolutionnaires.

Bloc-notes

M. Foisy

M. J.-Albert Foisy vient de quitter l'Action catholique pour prendre la direction de la Sentinelle, un nouveau quotidien catholique de langue française qui sera prochainement fondé à Woonsocket, R.-I.

M. Foisy, qui est né aux Etats-Unis et qui appartient même, croyons-nous, à la troisième génération de sa famille née sur le sol américain, a fait ses débuts professionnels dans la Nouvelle-Angleterre. Il a ensuite appartenu à la rédaction du Droit, dans l'une des phases les plus vives de la lutte scolaire-ontarienne. Incidemment, il a occupé pendant un certain temps les fonctions de secrétaire de la Commission scolaire catholique d'Ottawa.

Le Droit, M. Foisy, a passé à l'Action catholique. Il apportera à sa besogne américaine un talent reconnu de tous et une préparation considérable.

Le mouvement

Le mouvement en faveur de la minorité franco-ontarienne se développe régulièrement.

Demain soir, à l'Université Laval de Québec, sous le patronage de S. E. le cardinal Bégin, MM. Genest et Bélanger prendront de nouveau la parole, accompagnés cette fois d'orateurs québécois. C'est le commencement de la campagne dans la région de Québec.

D'autres régions seront ensuite méthodiquement attaquées. La campagne d'éducation, comme celle de souscription, atteindra toute la province.

On sait que, par ailleurs, à Montréal même demain soir, aura lieu, au bénéfice de la même cause, une conférence-concert.

Souscriptions diverses

La liste des souscriptions témoigne toujours de la grande variété des souscripteurs, de l'intérêt donc que la campagne suscite dans tous les milieux.

Nous recevons pour notre part deux nouvelles lettres, l'une du séminaire Saint-Charles-Borromée de Sherbrooke, avec un chèque de \$63 (85, de la part de Mgr P.-J.-A. Lefebvre, 85, de la part de Mgr E.-C. Tanguay, 85, de la part de professeurs et élèves), l'autre, des professeurs et élèves du séminaire de Saint-Hyacinthe, avec un chèque de \$50. Les deux offrandes sont spécifiquement destinées à l'école libre de Pembroke, dont la fondation a si largement contribué à déclencher l'actuel mouvement de sympathie.

Le communiqué de l'Association de la Jeunesse souligne particulièrement, avec celle de S. E. le cardinal Bégin, la souscription du président du Conseil législatif, M. Turgeon. Il y aurait, ce semble, un intérêt

spécial à ce que se multiplient ces souscriptions d'hommes publics. En même temps qu'elles serviraient d'exemple, elles attesteraient plus éloquemment encore l'universalité du mouvement qui grandit.

Bon début

Un nombre considérable de rapports paraissent avoir été, dès le premier jour de la session, déposés sur le bureau de l'Assemblée législative. C'est un bon début, et dont il convient de féliciter le gouvernement. Les députés pourront ainsi, tout à leur aise, pendant les vacances, étudier ces rapports et, dès la reprise des travaux, en aborder avec compétence la discussion.

Nous espérons que le gouvernement sera pareillement empressé à déposer ses projets de loi, afin que les législateurs et le public puissent les examiner à loisir.

Faisons les comptes

Le Soleil, d'après les comptes rendus produits à la dernière session, avait l'année précédente touché comme produit d'impressions gouvernementales, données sans concurrence, plus de \$160,000. Beaucoup, qui s'intéressent à ces choses, se demandaient si le Soleil, d'après les comptes rendus de cette année, dépasserait les chiffres de l'an passé, ou resterait en deçà.

Un premier rapport met au crédit du journal ministériel, pour l'impression de 7,100 statuts français, une somme de \$17,772.06. C'est un début.

Nous continuerons d'enregistrer ces chiffres. S'il se trouve que certains des travaux ont été attribués à la suite de demande de soumissions, nous serons enchantés qu'on nous en prévienne et nous nous empresserons de le proclamer.

O. H.

Plusieurs centaines d'exemplaires...

"PATRIOTISME NATIONALISME IMPERIALISME"

Plusieurs centaines d'exemplaires de la nouvelle brochure de M. Bourassa: "Patriotisme, Nationalisme, Impérialisme", ont déjà été enlevés. On sait que cette brochure contient la substance de la conférence que notre directeur a récemment donnée à la salle académique du Gesù. Elle est en vente au bureau du "Devoir" et dans les principales librairies.

Cette brochure, de format élégant, imprimée sur beau papier, comprend 64 pages. Elle se vend 25 sous l'unité (plus 3 sous pour les frais de port), \$2.50 la douzaine (plus 15 sous pour les frais de port). Conditions spéciales pour grandes quantités. Adressez les commandes à l'Administration du "Devoir", 43, rue Saint-Vincent, Montréal.

**Pour les écoles
françaises de l'Ontario**

C'est demain soir, à la salle de

françaises de l'Ontario

C'est demain soir, à la salle de

C'est demain soir, à la suite de la conférence, qu'il y aura une causerie sur le sujet suivant: "Aux avant-postes ontariens".

ALENDRIER

DEMAIN: jeudi le 20 décembre 1923
Messe de la Vierge de St-Thomas.
Lever du soleil, 7 h. 43 m.
Coucher du soleil, 4 h. 13 m.
Coucher de la lune, 4 h. 50 m.
P. Q. le 14 à 9 h. 44 m. du soir.
P. L. le 23 à 2 h. 39 m. du matin.
P. L. le 24 à 4 h. 10 m. du soir.
P. Q. le 1er, à 0 h. 13 m. du matin.

M. SAUVÉ OUVRE LE DÉBAT

M. Taschereau lui donnera la réplique — On ne sait si le chef de l'opposition proposera un amendement à l'adresse.

Québec, 19 (D.N.C.). — M. Arthur Sauvé, chef de l'opposition provinciale, ouvrira le débat sur l'adresse, cet après-midi, à trois heures. M. Taschereau lui donnera la réplique. Ces deux orateurs prendront probablement toute la séance d'aujourd'hui.

LES PRÉSIDENTS DES COMITÉS

Québec, 19 (D.N.C.). — Voici la liste des présidents des différents comités de la chambre pour la session.
Réglements: M. J.-F. Bugeaud, 4.
Bills Privés: le Dr Gustave Lemaire, 7.
Chemin de fer: M. Elzéar Thériault, 5.
Comptes Publics: M. L.-A. David, 8.
Bills publics en général: M. L.-A. Taschereau, 5.
Agriculture: M. Emile Moreau, 5.
Industries et commerce: M. W.-S. Bullock, 5.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL

AMENDEMENTS PROPOSÉS PAR LE CONSEIL CENTRAL DES MÉTIERS DE QUÉBEC.

Québec, 19 (D.N.C.). — Le conseil central national des métiers du district de Québec a tenu, hier soir, une importante réunion, et parmi les résolutions adoptées il en est une touchant l'amendement proposé de la loi actuelle des accidents du travail, que le conseil va présenter à la commission d'étude de cette loi. C'est la plus importante de la soirée. Après l'initiation de quelques délégués et l'adoption du procès-verbal, le comité d'organisation fit rapport de son travail. Il a fait l'élection de ses officiers comme suit:

MM. A.-P. Drolet, président, et J.-E. A. Pin, secrétaire. Les cercles d'étude qui avaient été chargés d'élaborer une réponse au questionnaire de la commission d'étude de la loi des accidents du travail suggèrent qu'un comité soit formé pour représenter le conseil central devant cette commission, recevoir les noms de ceux qui doivent comparaître et s'assurer qu'ils aient toute la protection nécessaire.

M. le président Louis Morin et M. l'abbé Rortin, annoncent qu'ils choisissent à cette fin, le projet soumis par les cercles d'étude, a été adopté. Il comporte que le principe de la loi actuelle devrait être gardé, mais que la loi actuelle devrait s'appliquer à tous les salariés, indépendamment du chiffre; que l'on adopte toujours comme base de salaire, celui qui est payé communément dans le métier et l'endroit donné; que les maladies, contractées au travail, soient prises dans la loi; que le chiffre de l'indemnité ne soit pas moins de 50 p.c. mais des deux tiers dans tous les cas et que la loi soit administrée par une commission nommée par le gouvernement et chargée d'organiser et de surveiller la prévention des accidents, de payer les indemnités à même une caisse remplie par les primes obligatoirement payées par les employeurs selon les industries et les risques; de se donner toutes les sous-commissions nécessaires à son fonctionnement; de payer les frais médicaux, chirurgicaux, d'hôpitaux, funéraires.

Le rapport de M. Magnan

Québec, 19. — M. C.-J. Magnan, inspecteur général des écoles catholiques, vient de soumettre son rapport pour l'année 1922-23. La province est maintenant partagée en 52 districts scolaires au point de vue de la population catholique; en 1922 il n'y en avait que 36.

Un essai loyal des nouveaux programmes des écoles primaires élémentaires se poursuit depuis septembre 1923. Plusieurs inspecteurs soulignent avec confiance la mise en vigueur des nouveaux programmes. Il y a eu élévation des traitements à la campagne.

M. Magnan dit que la nomination d'un inspecteur général adjoint s'impose.

Annulation des concessions Chester

Londres, 19 (S.P.A.). — Un télégramme d'Angora reçu à Constantinople et transmis à Londres sous les soins de l'agence Reuter, mande que le commissaire des travaux publics turc a fait part hier au colonel Clayton-Kennedy de l'annulation des concessions faites au syndicat Chester pour exploiter l'Anatolie.

Ford ne combattra jamais Coolidge

Détroit, 19 (S. P. A.). — Henry Ford, le grand manufacturier d'automobiles, a déclaré aujourd'hui qu'il ne se présentera pas contre M. Coolidge, soit comme démocrate, soit autrement.

Violateurs du dimanche

LA VILLE, AU NOM DU PROCUREUR GÉNÉRAL, ASSIGNE EN COUR DU RECORDER 25 MARCHANDS OU COMPAGNIES, DIX-HUIT DES ACCUSÉS SONT JUIFS

Privileges et élections: M. Honoré Mercier, 5.
Code municipal: M. J.-F. Daniel, 5.

POUR LES CANTONS DE L'EST

Québec, 19. — M. Nicol, trésorier provincial, ainsi que tous les députés des Cantons de l'Est ont eu une entrevue hier après-midi avec M. Taschereau. Cette délégation demande l'aide financière du gouvernement provincial en faveur de l'association d'immigration des Cantons de l'Est qui existait avant la guerre et qui a suspendu ses opérations. Les Cantons de l'Est ont un représentant en Angleterre qui travaille de concert avec le représentant fédéral. Québec a déjà donné \$5,000.

M. Taschereau a répondu aux délégués qu'il discuterait la chose avec M. J.A. Robb lors de sa prochaine entrevue.

POUR L'OPPOSITION

Québec, 19. — Si le débat se prolonge, cet après-midi, après les discours de MM. Sauvé et Taschereau, MM. Pétenu et Pianta parleront du côté de l'opposition.

Des reproches à Murray

Londres, 19 (S.P.A.). — Deux journaux à tendances libérales, le "Daily Chronicle" et le "Manchester Guardian" reprochent à M. W. F. Massey, premier ministre de la Nouvelle-Zélande, d'avoir déclaré avant de s'embarquer d'Angleterre pour le Canada cette semaine que tout gouvernement britannique libéral ou travailliste devrait persister à donner suite à la politique de préférence impériale préconisée par le premier ministre Baldwin avant les élections. "Agir autrement", a dit M. Massey, "ce serait décevoir le sentiment britannique par tout l'Empire".

Le "Guardian" déclare que M. Baldwin a fait tort à l'unité impériale en essayant d'imposer la préférence au pays avant d'avoir l'appui du peuple et en donnant au premier ministre de la Nouvelle-Zélande et des autres Dominions de grandes espérances sans avoir obtenu la permission du public anglais.

Le "Chronicle" dit qu'en soulignant de semblables questions les hommes d'Etat des Dominions sèment des dissensions à l'intérieur du Royaume-Uni et que les malencontreuses dernières élections générales qui ont mis fin à la période de tranquillité "sont un exemple, mais non le premier".

En ces derniers temps, plus d'une allusion a paru dans les journaux d'Angleterre sur l'attitude affichée par les journaux et les hommes politiques anglais, après les élections anglaises. On fait remarquer que le Canada a appris à ne pas critiquer la politique domestique de la Grande-Bretagne.

Le ralliement final

Boutouche, N. B. 19. (S.P.C.). — Plusieurs assemblées politiques, qui réunissent beaucoup de monde, ont été tenues hier soir pour aider à M. Alfred Bourgeois, candidat libéral à l'élection complémentaire qui aura lieu dans le comté de Kent. À Boutouche, les principaux orateurs étaient M. Elzéar Thériault, député provincial de l'Islet, Qué., M. A.-J. Cam, député fédéral de Richelieu, et M. Omer Langlais, d'Ottawa. A Basse-Rivière, le candidat libéral a parlé, ainsi que M. J. J. Hunter, de Kincardine, Ont., et Nelson Brown, de Fredericton. A Cocagne, des discours ont été prononcés par M. Arthur-T. Leblanc, de Campbellton, et M. Pius Michaud, d'Edmundston.

Ce soir, les libéraux vont clore leur campagne pour de grands ralliements à Adamsville et à Berryville.

Le comité des experts

Washington, 19 (S. P. A.). — Le choix de Owen-D. Young et du général Charles G. Dawes comme représentants américains dans le comité des experts chargé d'enquêter sur la situation financière de l'Allemagne, a été notifié aujourd'hui au gouvernement par le colonel James Logan, observateur américain près la Commission des réparations. M. Logan a également notifié son gouvernement qu'un troisième Américain sera choisi pour participer aux travaux du second comité chargé de rechercher les capitaux allemands exportés à l'étranger.

On déclare au département d'Etat que le choix de MM. Young et Dawes agréé parfaitement au gouvernement américain qui considère les deux élus entièrement qualifiés et compétents pour assumer la tâche qu'on leur destine. On insiste cependant qu'ils agiront à titre privé et non en tant que représentants du gouvernement américain.

DES REPROCHES A MASSEY

Les recettes brutes du Chemin de fer national du Canada durant la semaine terminée le 14 décembre 1923 se sont élevées à \$5,410,364, ce qui représente une augmentation de \$584,940 ou de 12 p.c. sur la semaine correspondante de 1922.

Les recettes brutes du même réseau, du 1er janvier au 14 décembre 1923, se sont élevées à \$243,091,734.87 ce qui représente une augmentation de \$20,189,437.18 sur la période correspondante en 1922.

L'assurance est nulle

LE JUGE DUCLOS REJETTE UNE POURSUITE DE JOSEPH SÉRAPHIN CONTRE LA "WESTERN ASSURANCE CO., LIMITED", A PROPOS D'UNE AUTOMOBILE VOLÉE.

Le juge Duclos a rejeté ce matin une poursuite de Joseph Séraphin contre la Western Assurance Company Limited.

Le 5 avril 1921, Séraphin avait pris une police d'assurance contre le vol, pour son automobile. Quelque temps plus tard, la machine a été volée et Séraphin a réclamé le paiement de la police.

La compagnie a rétorqué que la police était faite pour une auto employée exclusivement à l'usage privé, et que le demandeur l'a constamment employée pour des fins de louage, ce qui entachait le contrat d'absolue nullité. En plus, l'auto était grevée de deux hypothèques assez lourdes que Séraphin n'avait pas mentionnées lors du contrat d'assurance, ce qui aussi entachait le contrat de nullité.

Le juge a maintenu les allégations de la compagnie d'assurances et a ajouté qu'il n'y avait pas de preuve de vol n'ayant pas été faite. Le demandeur s'est contenté de dire que son auto a été volée, et n'a pas fait de preuve ultérieure.

D'ailleurs ses antécédents au point de vue criminel en font un personnage auquel il est fort difficile d'ajouter foi, surtout en considérant dans la cause même, il s'est contenté de dire qu'il avait été volé.

Le juge a maintenu les allégations de la compagnie d'assurances et a ajouté qu'il n'y avait pas de preuve de vol n'ayant pas été faite. Le demandeur s'est contenté de dire que son auto a été volée, et n'a pas fait de preuve ultérieure.

D'ailleurs ses antécédents au point de vue criminel en font un personnage auquel il est fort difficile d'ajouter foi, surtout en considérant dans la cause même, il s'est contenté de dire qu'il avait été volé.

Le juge a maintenu les allégations de la compagnie d'assurances et a ajouté qu'il n'y avait pas de preuve de vol n'ayant pas été faite. Le demandeur s'est contenté de dire que son auto a été volée, et n'a pas fait de preuve ultérieure.

D'ailleurs ses antécédents au point de vue criminel en font un personnage auquel il est fort difficile d'ajouter foi, surtout en considérant dans la cause même, il s'est contenté de dire qu'il avait été volé.

Le juge a maintenu les allégations de la compagnie d'assurances et a ajouté qu'il n'y avait pas de preuve de vol n'ayant pas été faite. Le demandeur s'est contenté de dire que son auto a été volée, et n'a pas fait de preuve ultérieure.

D'ailleurs ses antécédents au point de vue criminel en font un personnage auquel il est fort difficile d'ajouter foi, surtout en considérant dans la cause même, il s'est contenté de dire qu'il avait été volé.

Le juge a maintenu les allégations de la compagnie d'assurances et a ajouté qu'il n'y avait pas de preuve de vol n'ayant pas été faite. Le demandeur s'est contenté de dire que son auto a été volée, et n'a pas fait de preuve ultérieure.

D'ailleurs ses antécédents au point de vue criminel en font un personnage auquel il est fort difficile d'ajouter foi, surtout en considérant dans la cause même, il s'est contenté de dire qu'il avait été volé.

Le juge a maintenu les allégations de la compagnie d'assurances et a ajouté qu'il n'y avait pas de preuve de vol n'ayant pas été faite. Le demandeur s'est contenté de dire que son auto a été volée, et n'a pas fait de preuve ultérieure.

D'ailleurs ses antécédents au point de vue criminel en font un personnage auquel il est fort difficile d'ajouter foi, surtout en considérant dans la cause même, il s'est contenté de dire qu'il avait été volé.

Le juge a maintenu les allégations de la compagnie d'assurances et a ajouté qu'il n'y avait pas de preuve de vol n'ayant pas été faite. Le demandeur s'est contenté de dire que son auto a été volée, et n'a pas fait de preuve ultérieure.

D'ailleurs ses antécédents au point de vue criminel en font un personnage auquel il est fort difficile d'ajouter foi, surtout en considérant dans la cause même, il s'est contenté de dire qu'il avait été volé.

Le juge a maintenu les allégations de la compagnie d'assurances et a ajouté qu'il n'y avait pas de preuve de vol n'ayant pas été faite. Le demandeur s'est contenté de dire que son auto a été volée, et n'a pas fait de preuve ultérieure.

D'ailleurs ses antécédents au point de vue criminel en font un personnage auquel il est fort difficile d'ajouter foi, surtout en considérant dans la cause même, il s'est contenté de dire qu'il avait été volé.

Le juge a maintenu les allégations de la compagnie d'assurances et a ajouté qu'il n'y avait pas de preuve de vol n'ayant pas été faite. Le demandeur s'est contenté de dire que son auto a été volée, et n'a pas fait de preuve ultérieure.

D'ailleurs ses antécédents au point de vue criminel en font un personnage auquel il est fort difficile d'ajouter foi, surtout en considérant dans la cause même, il s'est contenté de dire qu'il avait été volé.

Le juge a maintenu les allégations de la compagnie d'assurances et a ajouté qu'il n'y avait pas de preuve de vol n'ayant pas été faite. Le demandeur s'est contenté de dire que son auto a été volée, et n'a pas fait de preuve ultérieure.

D'ailleurs ses antécédents au point de vue criminel en font un personnage auquel il est fort difficile d'ajouter foi, surtout en considérant dans la cause même, il s'est contenté de dire qu'il avait été volé.

Le juge a maintenu les allégations de la compagnie d'assurances et a ajouté qu'il n'y avait pas de preuve de vol n'ayant pas été faite. Le demandeur s'est contenté de dire que son auto a été volée, et n'a pas fait de preuve ultérieure.

D'ailleurs ses antécédents au point de vue criminel en font un personnage auquel il est fort difficile d'ajouter foi, surtout en considérant dans la cause même, il s'est contenté de dire qu'il avait été volé.

Le juge a maintenu les allégations de la compagnie d'assurances et a ajouté qu'il n'y avait pas de preuve de vol n'ayant pas été faite. Le demandeur s'est contenté de dire que son auto a été volée, et n'a pas fait de preuve ultérieure.

D'ailleurs ses antécédents au point de vue criminel en font un personnage auquel il est fort difficile d'ajouter foi, surtout en considérant dans la cause même, il s'est contenté de dire qu'il avait été volé.

Le juge a maintenu les allégations de la compagnie d'assurances et a ajouté qu'il n'y avait pas de preuve de vol n'ayant pas été faite. Le demandeur s'est contenté de dire que son auto a été volée, et n'a pas fait de preuve ultérieure.

D'ailleurs ses antécédents au point de vue criminel en font un personnage auquel il est fort difficile d'ajouter foi, surtout en considérant dans la cause même, il s'est contenté de dire qu'il avait été volé.

Le juge a maintenu les allégations de la compagnie d'assurances et a ajouté qu'il n'y avait pas de preuve de vol n'ayant pas été faite. Le demandeur s'est contenté de dire que son auto a été volée, et n'a pas fait de preuve ultérieure.

D'ailleurs ses antécédents au point de vue criminel en font un personnage auquel il est fort difficile d'ajouter foi, surtout en considérant dans la cause même, il s'est contenté de dire qu'il avait été volé.

Le juge a maintenu les allégations de la compagnie d'assurances et a ajouté qu'il n'y avait pas de preuve de vol n'ayant pas été faite. Le demandeur s'est contenté de dire que son auto a été volée, et n'a pas fait de preuve ultérieure.

D'ailleurs ses antécédents au point de vue criminel en font un personnage auquel il est fort difficile d'ajouter foi, surtout en considérant dans la cause même, il s'est contenté de dire qu'il avait été volé.

Le juge a maintenu les allégations de la compagnie d'assurances et a ajouté qu'il n'y avait pas de preuve de vol n'ayant pas été faite. Le demandeur s'est contenté de dire que son auto a été volée, et n'a pas fait de preuve ultérieure.

D'ailleurs ses antécédents au point de vue criminel en font un personnage auquel il est fort difficile d'ajouter foi, surtout en considérant dans la cause même, il s'est contenté de dire qu'il avait été volé.

Le juge a maintenu les allégations de la compagnie d'assurances et a ajouté qu'il n'y avait pas de preuve de vol n'ayant pas été faite. Le demandeur s'est contenté de dire que son auto a été volée, et n'a pas fait de preuve ultérieure.

D'ailleurs ses antécédents au point de vue criminel en font un personnage auquel il est fort difficile d'ajouter foi, surtout en considérant dans la cause même, il s'est contenté de dire qu'il avait été volé.

Le juge a maintenu les allégations de la compagnie d'assurances et a ajouté qu'il n'y avait pas de preuve de vol n'ayant pas été faite. Le demandeur s'est contenté de dire que son auto a été volée, et n'a pas fait de preuve ultérieure.

D'ailleurs ses antécédents au point de vue criminel en font un personnage auquel il est fort difficile d'ajouter foi, surtout en considérant dans la cause même, il s'est contenté de dire qu'il avait été volé.

Le juge a maintenu les allégations de la compagnie d'assurances et a ajouté qu'il n'y avait pas de preuve de vol n'ayant pas été faite. Le demandeur s'est contenté de dire que son auto a été volée, et n'a pas fait de preuve ultérieure.

Quatre années au lieu de deux

M. GABIAS, DE SAINTE-CUNEGON-DE, RECLAME UN TERME ÉCHEVINAL DE QUATRE ANNÉES, APRES LES ÉLECTIONS D'AVRIL 1924 — LES AMENDEMENTS À LA CHARTE.

Les échevins se réunissent aujourd'hui en comité général de législation pour discuter des amendements à la charte de Montréal.

M. Brodeur, président du comité exécutif, présidera la réunion.

Tout un groupe d'échevins partage l'opinion de M. Turcot de ne pas se présenter à Québec durant la session actuelle; la raison qu'ils invoquent est qu'il n'y a aucune question importante qui nécessite des amendements à la charte. M. Quintal représente ceux qui veulent amender la charte de façon à ce qu'elle soit rétablie dans sa forme originale.

Les sujets de discussion seront les suivants:

10—Réduction du taux de la taxe immobilière dans les limites de l'ancienne ville de Maisonneuve, (en suspens en attendant état du contrôle).

20—Amendement à la clause de la charte relative aux rapports du comité exécutif.

30—Rétablissement, dans leur forme primitive, des articles 21h et 21q.

40—Emprunts, sans referendum, pour la construction d'égouts collecteurs.

50—Emprunt, sans referendum, pour la construction d'un tunnel sous la rue Notre-Dame, au coin de la rue Saint-Ferdinand.

60—Emprunts, sans referendum, pour la construction de tunnels sous les voies du Pacifique, à l'avenue de Lorimer, à l'avenue Papineau et à l'avenue du Parc.

70—Amendement à la loi de la commission d'embellissement.

80—Pouvoirs des greffiers de la Cour du recorder.

En plus, M. Gabias proposera de prolonger le terme d'office du maire et des échevins à quatre années, au lieu de deux années, à partir des élections de 1924. Il compte sur la promesse qu'aurait faite M. Taschereau en 1921, lorsqu'il a rejeté la requête des échevins qui réclamaient un terme de quatre années: "Allez, messieurs, administrez la ville pendant deux ans et si votre administration est bonne, nous verrons ensuite." Et M. Gabias d'ajouter que l'administration a été suffisamment bonne pour motiver un terme échevinal de quatre années.

Le juge Weir a condamné cet avant-midi Emile Thibert à payer à la Grand Trunk Railway Company la somme de \$917, avec dépens.

En décembre 1921, la "Robin Hood Mills Limited" avait envoyé de Moose Jaw un wagon chargé de grains, à A. Racine et Fils, Ltée.

Il était entendu que les marchandises estimées à \$914 étaient payables comptant sur livraison à l'agence de la compagnie Robin Hood, à Montréal. La maison Racine et Fils se trouvait à ce moment en une crise d'affaires et a vendu une partie de la consignation à Thibert et une autre partie à un autre.

Thibert est allé à la gare lorsque le wagon est arrivé et sans attendre de recevoir un connaissance ou une permission de la compagnie de chemin de fer a brisé les sceaux et s'est emparé de la charge. Quelques semaines plus tard, la compagnie ayant protesté contre cette façon d'agir, Thibert a signé un papier par lequel il s'engageait à répondre pour la compagnie ferroviaire des ennuis qui pourraient survenir.

La Robin Hood Mills, Limited, a réclame paiement de la maison Racine et, apprenant la faillite de cette dernière et que la marchandise avait été livrée à une autre personne qu'au consignataire, elle a demandé au Grand-Tronc de la rembourser et lui a confié ses droits de réclamation contre Racine.

Le Grand-Tronc ne pouvant être remboursé par Racine s'est tourné vers Thibert et lui a demandé de tenir sa promesse et de lui rembourser \$917. La demanderesse a allégué depuis le propriétaire de la marchandise en transit sans que le consignataire muni des autorisations nécessaires ne s'en fût emparé, qu'en conséquence, elle avait droit de réclamer de tout autre qui s'en emparerait sans les autorisations nécessaires.

Le juge Weir a maintenu les allégations de la Grand Trunk Railway Company et a condamné Thibert à payer \$917.

Le transport du grain

On nous informe que la Commission du port de Montréal, autorisée en cela, par les propriétaires eux-mêmes, voit au transport du grain à Saint-Jean, N.-B., par voie ferrée depuis le ferry de la navigation sur le Saint-Laurent. On en expédie ainsi une certaine quantité chaque semaine. Ce grain, transporté des entrepôts de la Commission à Saint-Jean, est ensuite expédié par bateaux en Australie ou en Nouvelle-Zélande. C'est, croyons-nous, la première fois que la chose se pratique.

De telles expéditions de grain consignées à Saint-Jean ont aussi été faites à bord de certains océaniques vers la fin de la présente saison de navigation. La cargaison, dans chacun de ces cas, variait, nous a-t-on dit, de 40 à 60,000 minots.

Revendications des déposants

Toronto, 19 (S.P.C.). — Les déposants de la "Home Bank" et leurs amis vont se réunir ce soir au Massey Hall pour exposer au public les revendications des déposants qui prétendent avoir droit à se faire indemniser de leurs pertes par le gouvernement fédéral.

M. King à Toronto

Toronto, 19 (S.P.C.). — M. MacKenzie King est arrivé à Toronto ce matin et a passé la matinée à converser avec des libéraux influents de cette ville.

Le premier ministre doit partir cet après-midi pour se rendre dans York-nord, son comté. Ce soir, il sera l'hôte du Board of Trade de Newmarket.

Dépense des souverains

Londres, 19 (S.P.A.). — Une dépêche d'Athènes mande que le roi Georges et la reine Elisabeth ont quitté le Pirée hier soir à bord d'un bateau.

LOURDES PERTES DES REBELLES

MEXICO, 19 (S. P. A.). — Des dépêches tardives de Villa Hermosa, capitale de l'Etat de Tabasco, déclarent que les rebelles commandés par les généraux Carlos Green, ancien gouverneur de Tabasco, Fernando Segovia et Marcelino Ducero, et qui ont été à l'assaut de Villa Hermosa depuis deux jours, ont subi de lourdes pertes durant la plus sanglante des batailles livrées depuis le déclenchement de la révolution actuelle.

On rapporte que les troupes des généraux Segovia et Ducero ont eu une centaine de tués ou de blessés. Ces pertes leur ont été infligées par les forces fédérales en garnison dans la ville et sous les ordres du général Vincente Gonzales.

OUVERTURE DE POURPARLERS

VERA-CRUZ, 19 (S. P. A.). — Le correspondant d'un journal local télégraphie de Rinconada, place sise à quinze milles à l'est de San-Marcos, qu'un armistice est en train de se conclure entre les rebelles et les loyalistes et que de la Huerta est entré en communication avec le général Martinez, partisan d'Obregon, pour tâcher de s'entendre relativement à la cessation des hostilités.

Les soldats d'Obregon ont perdu cent de leurs camarades dans leur vaine attaque contre les insurgés à San-Marcos, selon un communiqué émanant du quartier général révolutionnaire, tandis que les pertes des rebelles sont estimées à trente.

Les correspondants disent que les troupes d'Obregon se sont éloignées de San-Marcos, mais se tiennent encore à proximité des chemins de fer. Leur base est actuellement à Humantla, soit à dix milles au nord-est de San-Marcos.

La défaite fédérale devant cette dernière ville est l'aboutissement d'un combat de neuf heures, apprenant-ici. Les forces adverses maintiennent leurs positions.

UNE ARMISTICE AU MEXIQUE

En général les commentaires des organes libéraux fondent de grands espoirs pour leur parti sur ce passage du discours de M. Asquith dans lequel il dit que les travaillistes ne pourront dissoudre le parlement et exiger une autre élection générale. Le "Daily Herald" ridiculise cette opinion du chef libéral. Il prétend que c'est une fadaise, car, écrit-il, M. Asquith doit savoir, comme tout le monde, que le roi ne peut agir que sur l'avis de ses ministres.

Les journaux conservateurs ne cherchent pas à cacher la précarité du gouvernement Baldwin. On soutient cependant en certains milieux que-t-on, elle proposerait forcément des mesures inacceptables aux libéraux, sans quoi il y aurait des dissensions dans son sein. Ce qui arriverait alors, personne peut le dire.

Le "Times" admet, comme les autres journaux, que Ramsay MacDonald formera un ministère, advenant la chute de Baldwin. Là se bornent ses prédictions.

La portée de l'entrevue

Londres, 19 (S.P.A.). — Sir John Bradbury, le représentant de l'Angleterre dans la Commission des réparations, déclare publiquement que ce n'est pas parce qu'il pense que Ramsay MacDonald, chef des travaillistes, va devenir premier ministre qu'il est allé le voir. Dans un communiqué aux journaux, sir John dit qu'il est venu en Angleterre pour consulter plusieurs hommes d'Etat avant de nommer les représentants britanniques qui prendront part à l'enquête que la Commission des réparations fera faire sur la solvabilité de l'Allemagne. Il a dressé la liste des noms de ceux qu'il croit qualifiés. Il porte cette liste à la connaissance de plusieurs personnalités, dont le premier ministre Baldwin, M. Asquith et M. MacDonald.

Merida aux mains des rebelles

Nouvelle-Orléans, Louisiane, 19. (S.P.A.). — La ville de Merida, capitale de Yucatan, Mexique, est passée aux rebelles hier. En effet, le général Loriga et la garnison se sont déclarés en faveur de la Huerta. C'est ce qu'on a appris aujourd'hui au consulat mexicain. Le message ajoutait que le port de Progreso va probablement tomber aux mains des rebelles.

Merida est une ville de cent mille âmes.

Des appareils dispendieux

Sherbrooke, 19 (D.N.C.). — Les alambics clandestins sont dispendieux dans la province. C'est ainsi que Joseph Hamel, de Bromptonville, a été condamné à \$200 d'amende et les frais, pour avoir été surpris en possession d'un tel appareil, et à défaut de paiement, il fera

CERCLE SAINT-CESAIRE DE MONTREAL

Le R. P. Eustache Gagnon, C. S. C., parle des missions.

Dimanche dernier, les membres du cercle Saint-Césaire de Montréal avaient leur réunion mensuelle, au lieu ordinaire, à la maison Saint-Vincent-de-Paul, rue Papineau.

Étaient présents entre autres: le R. P. E. Gagnon, C.S.C., professeur de philosophie au collège Saint-Laurent, les RR. Frères Philippe, C.S.C., Edmond et Oscar, C. S. C.; MM. Charles-G. Gagnon, président du cercle, Elide Guy, Dr O'Leary, N.-A. Berthiaume, J.-F. Gingras, D.-D. Montplaisir, Narcisse Thibault, Eugène Bousquet, W.-O. Leclerc, Georges Lamarque, Omer Messier, Lucien Dubreuil, M. Dussault, D.-A. Messier, Ernest Hubert, Gaston Dussault.

Après une séance pleine d'excellentes délibérations, M. C.-C. Gagnon prie le très honoré Frère Philippe, C.S.C., secrétaire provincial de sa congrégation, de présenter le conférencier du jour, le révérend Père Eustache Gagnon, C.S.C. Avec une grande modestie, mais une véritable éloquence, le R. Père parle des missions étrangères et d'une croisée. En voici le résumé:

Le quatrième congrès des étudiants catholiques en faveur des missions se tenait cette année du 9 au 12 août, à l'Université de Notre-Dame, Indiana, dirigée par les religieux de Sainte-Croix.

On ne pouvait choisir meilleur endroit comme lieu de réunion: les lacs, les parterres ombragés et les quelques vingt pavillons de l'Université concouraient à faire un cadre digne des plus existants, réunis en cet endroit pour recevoir les précieuses instructions de leurs directeurs.

Ce mouvement si consolant, qui répond aux désirs du Saint-Siège, prit naissance en 1918 sous l'inspiration de quelques âmes d'élite qui se réunirent à Techny, près Chicago. Une seconde réunion générale se tint à l'Université catholique de Washington, puis une troisième à Dayton. De l'avis commun des organisateurs la quatrième réunion fut la mieux réussie de toutes. Ce fut un véritable succès pour la cause si noble des missions.

Vers les sept heures du soir, le jeudi du neuf août, le puissant carillon de l'église d'un pur gothique résonnait sur les terrasses plus de 1.500 délégués, jeunes gens et jeunes filles, représentant les 350.000 étudiants et étudiantes catholiques déjà enrôlés dans cette croisade.

La présence de Mgr Chartrand d'Indianapolis, dont le diocèse supporte une importante mission de Chine, et celle de Mgr McCloskey, des Philippines et de Mgr Forbes, de l'Ouganda, contribuèrent largement à relever l'éclat des réunions. La parole chaude et vibrante de missionnaires d'Afrique, de l'Inde et de la Chine... Était bien de nature à soulever l'enthousiasme de ces jeunes croisés.

Après un concert d'orchestre, le R. Père James Donahue, C. S. C., maître des novices, dans un sermon plein d'unction, souhaite la bienvenue aux congressistes. Il développe ensuite l'idée d'apostolat, en rappelant l'esprit d'apostolat saint Bernard et les défenses du saint Sépulchre. Il termine en mettant le congrès sous la protection de Notre-Dame, titulaire de l'université.

Aussitôt après la réception officielle des nouveaux membres tous revêtent le costume des anciens croisés: robe blanche, capuchon et croix rouge. Ils défilèrent ensuite en procession vers la grotte de Lourdes où il y eut profession de foi et bénédiction solennelle du saint Sacrement. Un silence impressionnant régnait parmi les deux à trois mille assistants pieusement agenouillés sur la verdure.

Le vendredi débuta par une communion générale des membres, suivie d'une grande messe pontificale. La journée fut consacrée à l'étude des missions en général. Mgr Francis-T. Beckmann, dans son discours d'ouverture, insista sur la nécessité de la prière et de l'esprit de sacrifice qui doivent être l'âme d'une association de ce genre.

D'intéressantes études, nourries de statistiques aussi significatives

que récentes, furent présentées par les chefs d'organisation des différentes missions de l'Inde, de l'Afrique, etc. Il nous fait plaisir de signaler le discours de Mgr John Forbes, qui, répondant à la question: "Quel est le besoin le plus urgent des missions d'Afrique?" insista sur la nécessité d'un nombreux clergé indigène, comme chef de succès dans la conversion des Africains.

Le révérend Père Mathis, C.S.C., directeur distingué du *Bengalese*, de retour d'un long voyage dans les missions orientales, exposa avec enthousiasme la situation de l'Inde. Il traita de l'esprit profondément religieux de ces millions de païens qui semblent assoiffés de la véritable doctrine du Christ.

Le programme du samedi comportait les sujets les plus variés. En plus de la question financière et religieuse, on y traita des cercles d'étude, des drames, des représentations cinématographiques comme moyen d'éducation et de développement pour la cause des missions étrangères et locales. Au nombre des diverses résolutions pratiques qui furent adoptées, on remarque celle d'établir, pendant les cours d'été, des chaires de missions dans les diverses universités catholiques des États-Unis.

Entre les séances d'étude, les délégués avaient l'occasion de se divertir agréablement en visitant l'exposition missionnaire, installée au gymnase. Plus de vingt comités préparés par les différents sociétés de missionnaires y attiraient les regards des visiteurs. Le comptoir des objets de Chine du Père Cahill était sans contredit le plus riche et le plus varié de tous. Ceux des Sociétés du *Dioine Word*, de *Marynhill* et de *Marlanhill* étaient tout particulièrement attrayants. L'étalage un peu sauvage du R. P. P. P., des Pères Blancs d'Afrique, disposait à sa façon l'œuvre vraiment apostolique de cette Société auprès des noirs. Le comptoir de la congrégation de Sainte-Croix, représentant les missions du Bengale oriental, offrait un cachet tout particulier d'originalité. Au fond de la scène, perdu dans les jungles, apparaissait un énorme tigre qui dévorait, au fur et à mesure qu'ils se présentaient à lui, missionnaires et ressources, le tout mis en mouvement par un appareil mécanique. Ce fait symbolise les immenses sacrifices en hommes et en argent que nécessite la mission du Bengale pour que le Christ y règne. Le Père Desrochers, C.S.C., de retour de cette mission où il s'est dévoué généreusement pendant treize ans, était l'objet d'une attraction toute particulière. L'œuvre *Maria* en parle en ces termes. Nous traduisons: "Sa stature était herculéenne; une longue barbe noire flottait sur sa poitrine. Par sa douceur, son humilité et son affabilité, il conquiert tous les cœurs. En parlant de sa chère mission de l'Inde, il s'enthousiasmait au point qu'il paraissait presque impétueux."

Sauver des âmes, telle est la pieuse aspiration que ce congrès a fait naître, raviver ou développer au plus intime des cœurs. La vigne du Seigneur est immense! 400.000 millions en Chine, 320.000 millions en l'Inde, 180.000 millions en Afrique. Les ouvriers sont en très petit nombre! Telle est la hantise sublime qui obsédait les esprits des congressistes. Et pourtant beaucoup de jeunes gens entendent au fond de leur cœur la parole de Jésus-Christ: "Allez, vous aussi, dans la vigne". Cette vigne où est-elle? Elle est dans le diocèse où la divine Providence nous a placés; elle est aussi dans les régions lointaines où le besoin de missionnaires, écrivait Sa Sainteté le pape Benoît XV, est tel que de nombreuses parties du champ du Seigneur n'ont personne qui les cultive.

Alors dans quelle partie de la vigne se diriger? C'est par une prière analogue à celle-ci que descendra du ciel la réponse désirée: "Seigneur, je vous en supplie, éclairez mon esprit des clartés de votre propre lumière, afin que je vois ce que j'ai à faire, et que j'aie la force de l'accomplir."

genais, Mlles Dagenais et Mme Nadeau.

Courrier de Nicolet

Nicolet, 14 (D.N.C.).—Le samedi 8, fête de l'Immaculée-Conception, Sa Grandeur Mgr Bruneau officia pontificalement à la cathédrale.

M. l'abbé Louis Brunet, de Manchester, N.H., agissait comme archidiacre. M. l'abbé Hébert, vicaire à la cathédrale, a donné le sermon de circonstance.

Dans l'après-midi, il y eut réception des nouvelles Enfants de Marie, à l'autel de la sainte Vierge par M. le curé Poirier, chapelain de la congrégation, et l'on procéda ensuite aux élections du conseil.

Après la messe, dimanche dernier, une assemblée convoquée par M. le chanoine Poirier, curé de la cathédrale, a eu lieu à la salle de l'école des Prêtres pour entendre M. J.-A. Francoeur, confesseur de la Caisse nationale d'économie de Montréal.

M. Francoeur, dans une causerie des plus instructives, parla des avantages nombreux qu'il y a d'appartenir à la Caisse nationale d'économie de Montréal.

Une industrie à Chambly

Chambly-Canton, 18 (D.N.C.).—La compagnie *Strathcona Garment*, qui faisait affaires à Montréal depuis plus de vingt-deux ans, est maintenant installée dans notre municipalité.

MM. Francis Dubuc et Akila Ménard méritent crédit pour leur bonne action; ce sont eux qui ont travaillé pour amener ici cette nouvelle industrie, qui est appelée à contribuer au progrès de notre localité.

Le théâtre de Monique

Deux pièces en un volume; en vente dans les diverses librairies et au *Devoir*: un dollar l'exemplaire.

POUR LES CANADIENS FRANÇAIS DE L'ONTARIO

Touchants témoignages de son Eminence le Cardinal Bégin, de Mgr Béliveau, archevêque de Saint-Boniface, de l'honorable Adélard Turgeon, président du conseil législatif de Québec

Les oboles s'accumulent; les chefs et les sujets joignent leurs témoignages de sympathie. Nous en choisissons quelques-uns susceptibles d'intéresser le lecteur:

"Son Eminence, nous écrit Mgr Arsenault, du palais cardinalice de Québec, regrette que sa caisse appauvrie par tant d'autres souscriptions en ces dernières années, ne lui permette pas de souscrire avec avantage pour une si noble cause."

M. Arthur Béliveau, archevêque de St-Boniface, joint à son obole généreuse la lettre suivante. Ce geste de haut patriotisme est plus qu'un exemple, c'est presque un mot d'ordre. Voici le texte de cette lettre.

M. Alphonse de la Rochelle, chef du secrétariat de l'A.C.J.C., Montréal.

Cher monsieur,

Je vous envoie ma modeste contribution à la grande œuvre de souscription que l'A.C.J.C. de Québec vient d'entreprendre. Je voudrais avoir un peu plus pour pouvoir vous envoyer \$500.00 au lieu de \$50.00, mais la bourse est vide.

Je vous souhaite d'atteindre votre objectif de \$100,000.00 et de le dépasser. Cette somme aidera puissamment l'Association d'éducation des Canadiens français d'Ontario à poursuivre son œuvre de dignité, de liberté et de salut, mais je ne crains pas d'affirmer que la culture d'opinion concomitante à la souscription servira la cause d'une manière encore plus efficace.

Croyez-moi, cher monsieur, Votre tout dévoué,

ARTHUR, arch. de Saint-Boniface.

Ce témoignage de généreuse solidarité venant d'un luitier, qui mérite lui-même toutes les sympathies de la race, va droit au cœur de l'A.C.J.C. et ne sera pas sans

LES SYNDICATS CATHOLIQUES

AU CERCLE LEON XIII

M. Alfred Charpentier a donné dernièrement au Cercle Léon XIII le début d'une étude sur l'unionisme industriel que nous résumons brièvement.

Le conférencier a d'abord indiqué les points sur lesquels porterait son travail; d'abord aperçu historique sur l'origine de l'unionisme industriel (c'est la partie que nous résumons); il donnera plus tard quelques exemples de quelques syndicats industriels. Il cherchera plus loin: 1o — si l'on peut trouver plus de garantie dans l'unionisme industriel que dans l'unionisme professionnel; 2o — comment faire l'option entre les deux modes, au point de vue général et au point de vue canadien; 3o — comment le problème se pose dans la province de Québec.

Un lointain précurseur de l'unionisme industriel, c'est Robert Owen, fondateur de la Grande Union consolidée d'Angleterre, en 1834. L'Internationale marxiste et les Chevaliers du Travail apparurent 30 ans plus tard avec les mêmes principes industriels. Mentionnons, pour notre époque, les initiateurs dévergondés des unions industrielles du passé: Les *Industrial Workers of the World*, la *One Big Union*. L'Internationale communiste de Moscou est aussi dans la note. Peu importe ces abus révolutionnaires. Il s'agit de chercher si, à côté d'un faux unionisme industriel, il y en a un vrai et acceptable. La doctrine révolutionnaire de l'unionisme industriel nous vient à la suite du schisme opéré au sein de l'Internationale de Karl Marx par Bakounine qui favorisait le fédéralisme économique et le contrôle des moyens de production par les unions ouvrières. Marx poussait au contraire à l'étatisme par le collectivisme centralisé. L'unionisme professionnel, sous l'influence de ces courants d'idée a évolué vers l'unionisme industriel, surtout depuis 15 ans. La transformation de l'industrie et la subdivision du travail a rompu l'unité du métier; les organisations de métier ont dû admettre dans leur sein des ouvriers qui ne connaissaient qu'une spécialité dans le métier. Le néo-unionisme, ou l'unionisme des ouvriers sans métier, apparaît. Ces causes agissent pour transformer le syndicat professionnel en syndicat industriel. Trois causes agissent donc dans le sens de cette transformation: les disputes juridiques, en ce qui concerne la F. A. du T. — entre les internationaux; le manque de sagesse de la Fédération en fondant des fédérations nouvelles, en émiettant sur d'autres fédérations déjà fondées; enfin, le néo-unionisme. On a dû fonder des alliances industrielles. Formées entre les métiers basiques d'une industrie, ces alliances durent bientôt s'étendre aux néo-unionistes dans les industries spécialisées. On en vint à toutes sortes d'amalgams. En définitive, fut l'amalgam du syndicalisme professionnel avec les néo-unionistes.

Quatre étapes marquent cette évolution: 1o — Extension de la juridiction des métiers basiques; 2o — amalgamation de quelques-uns de ces derniers dans une même section d'industrie; 3o — consolidation des forces syndiquées de toutes catégories d'une seule section industrielle; 4o — la fusion en un corps unique de toutes les centrales syndicales dans toutes les sections d'une industrie. Toutes les industries n'ont pas parcouru ces étapes régulièrement, cela dépend des influences du milieu. M. Charpentier donnera dans son prochain travail des exemples de cette évolution vers l'unionisme industriel dans la Fédération Américaine du Travail.

Il n'y aura pas de réunion du cercle, jeudi, à cause du temps des fêtes.

SYNDICAT DES TYPOS

Ce soir, à 8 heures 15, à la salle

atteindre l'âme catholique et française de la population québécoise qui se souvient toujours de ses frères, si éloignés soient-ils.

M. Adélard Turgeon joint à sa contribution cette phrase: "Je me permets d'ajouter mes félicitations pour l'œuvre nationale que vous poursuivez avec tant de dévouement."

Notre dévouement est agréable et facile quand des paroles aussi sympathiques viennent nous réconforter.

Voici d'autres noms et d'autres gestes qu'il convient de signaler.

Total publié, \$523.50.

Le Cardinal Bégin, Québec, \$25; Mgr Béliveau, St-Boniface, \$25; M. Adélard Turgeon, Québec, \$25; J. Barsalou et cie, Montréal, \$100; Hector Fortin, Montréal, \$5; Edmond Simard, Montréal, \$5; Dr Alphonse Lessard, Québec, \$5; Bernard Bissonnette, avocat, Montréal, \$5; Chanoine Adélard Arbour, Montréal, \$25; Vinet et Dufresne, Montréal, \$25; Un bienfaiteur, Ste-Gertrude, \$10; Chs. Desjardins et cie, Montréal, \$5; J.-M. Gauthier, Montréal, \$25; J. Rioux, Montréal, \$10; Agence Transcontinentales Ltée, \$25; L.-C. Barbeau et cie, Ltée, Montréal, \$25; Letendre Ltée, Montréal, \$10; J.-Charles Pelletier, Montréal, \$5; L. Bastien, Lorretteville, \$1; Un ami des Canadiens français d'Ontario, \$5; Brasserie Frontenac, Montréal, \$100; Arthur Savoy, Sillery, \$2; Ch. Arsenault, Québec, \$5. Total, \$999.50.

Nous publions dans les journaux les noms des donateurs et les montants reçus.

N. B. — Les souscriptions doivent être adressées à M. Alphonse de la Rochelle, chef du secrétariat général de l'A.C.J.C., 90, rue Saint-Jacques, Montréal, Canada. Pour tous renseignements, téléphonez à Main 4939.

no 4, édifice des Syndicats, 655, Demontigny est, assemblée du Syndicat catholique des typographes. Rapport du comité chargé d'organiser la soirée de Ste-Brigide. Rapport de l'organisateur. Initiation de nouveaux membres. Plusieurs questions très importantes seront débattues et tous les membres sont priés d'assister. Par ordre.

CORDONNIERS-MONTEURS

Le Syndicat des cordonniers-monteurs s'assemble ce soir, à la salle no 2, édifice des Syndicats, 655, rue Demontigny est. M. G. Laurier, agent d'affaires présentera son rapport de l'organisateur. Initiation de nouveaux membres. Plusieurs questions très importantes seront débattues et tous les membres sont priés d'assister. Par ordre.

SYNDICAT DU TEXTILE NO 1

Le Syndicat des ouvriers textiles local no 1, se réunit ce soir, à 8 h. 15 p.m., à la salle Tremblay, 1597, rue Ste-Catherine est. Rapport des officiers. Tous les membres sont priés d'assister. Par ordre.

SYNDICAT DES MENUISIERS

Le Syndicat catholique des menuisiers s'assemble ce soir, à 8 h. 15 p.m., à la salle no 1, édifice des Syndicats, 655, rue Demontigny est. M. R. Binette donnera un rapport plein d'intérêt sur les activités syndicales. Les délégués au Conseil central et au Conseil de construction rapporteront également.

Le Syndicat des ouvriers de scieries mécaniques est invité à cette assemblée. On procédera à l'élection de l'agent d'affaires pour ces deux syndicats. La réunion sera donc conjointe.

EXECUTIF DES CARROSSIERS

L'exécutif du Syndicat des carrossiers s'assemble ce soir, à l'édifice des Syndicats, 655, rue Demontigny est. Les membres sont priés d'assister.

Le Syndicat a procédé à l'élection des officiers. A l'occasion de l'installation, notre journal publiera les noms des officiers nouveaux.

Courrier de Sherbrooke

Sherbrooke, 18. — La N. Wallace and Sons Manufacturing Co., de Wallingford, Connecticut, a acheté la manufacture *Rex and Glassine Paper Co.*, à Cookshire.

Sherbrooke, 18. — La compagnie *Silver Springs* (brasserie de bière) a fait la semaine dernière l'élection de ses officiers. Le bureau de direction se compose maintenant comme suit: président, Frank Thompson, Montréal; William Wright, propriétaire de l'Hôtel New-Sherbrooke à Sherbrooke; H. Fortier, marchand de tabac de Montréal; J.-L. Codère, de Sherbrooke; et W.-R. Oswood, capitaliste, de Londres. M. J.-E. Roy, de Sherbrooke, est le secrétaire-trésorier.

Sherbrooke, 18. — M. A. Harton, 63 ans, en se rendant à son travail hier matin aux usines du *Quebec Central*, est tombé mort d'une syncope. Le coroner n'a pas jugé à propos de tenir une enquête.

VIENT DE PARAÎTRE:

Coups de Scalpel

poésies par le docteur JEAN-B. GAGNON.

En vente au *Devoir* et dans les principales librairies ainsi que chez l'auteur, 8, rue Cherrier, Montréal. Prix, 1.00; frais de port, 10 sous en sus.

"Si fatiguée"



Les emplettes de l'époque des fêtes soumettent souvent la santé à la plus rude épreuve. L'excès de fatigue et le passage soudain des magasins surchauffés aux rues froides et recouvertes de glace sont bien de nature à faire contracter des rhumes et à favoriser l'écllosion de l'influenza, de la grippe ou de la redoutable pneumonie. La valeur de Father John's Medicine pour le traitement et la prévention des rhumes, de la grippe et de la pneumonie a été établie par plus de soixante-huit années de succès.

C'est un remède, un aliment et un tonique qui font des chairs et une vigueur nouvelle pour combattre les rhumes et les empêcher de dégénérer en maladies plus graves.

Exempt d'alcool et de drogues dangereuses, Father John's Medicine est une préparation que l'on peut donner à chaque membre de la famille, jeune ou vieux.

DONNE UNE FORCE NOUVELLE

FATHER JOHN'S MEDICINE

EXEMPT D'ALCOOL ET DE DROGUES

Father John's Medicine Contre Toux Opiniâtres

Contre Rhumes, Influenza et comme Préventif

prenez les

pastilles laxatives au

Bromo Quinine

Prix 30c.

Fabriquées au Canada

Les premières de toutes les pastilles contre le rhume et la grippe.

La boîte porte cette signature

E. W. Brown

Le tabac uniforme depuis vingt ans

ROSE QUESNEL

Le favori de tant de monde. Ne fatigue pas les nerfs.

Les bonnes habitudes

Quand reviennent les fêtes, combien de gens regrettent d'avoir si peu d'argent! Ils voudraient faire beaucoup de cadeaux, mais les moyens matériels leur manquent. Le moment n'est-il pas opportun de réfléchir un peu sur l'importance de l'épargne?

Les mots "économie" et "épargne" sont souvent fort mal compris. Ils ne sont pas synonymes de mesquinerie et d'avarice, mais bien de sagesse et de prévoyance. Économie, qui vient du grec, signifie: sage administration d'une maison. Économiser, c'est donc tirer le meilleur parti de toutes les choses dont on dispose. Épargner, c'est différer la consommation de ses ressources; c'est, comme le dit si bien le langage populaire, mettre de côté. La générosité n'est possible que grâce à l'économie et à l'épargne.

La question est d'ailleurs plus importante qu'on ne croit de prime abord. Si l'on y songe bien, on se rend compte que la pratique de l'économie est un devoir impérieux. Seul l'économie peut subvenir aux besoins prévus et imprévus des siens, faire l'aumône, souscrire à des œuvres de bienfaisance. Le prodigue s'expose donc à manquer de justice et de charité.

L'économie et l'épargne sont deux vertus bien françaises. Malheureusement, nous n'avons pas conservé cette bonne tradition. La facilité de l'existence, l'envahissement des mœurs américaines, le manque de réflexion bien souvent, nous poussent à dépenser mal à propos et à mépriser les petites sommes. Une réforme s'impose. Il importe au bien-être individuel et collectif que nous nous remettions à la pratique méthodique de l'économie et de l'épargne. Toute propagande dans ce sens serait très opportune.

C'est pourquoi il convient d'applaudir à l'initiative de la Banque d'Hochelaga qui fait à grands frais une vaste campagne d'éducation à



Pensez à tout ce qu'exprimeront ces mots, en Parlant des Etrennes: "Oui, une Fourrure Desjardins"

Il ne saurait vraiment y avoir de joie plus grande, de contentement plus profond et d'orgueil plus légitime, pour le donateur et pour l'heureux destinataire, que de penser et de sentir qu'un cadeau ne peut être surpassé ni même égalé.

Vous n'oserez choisir un présent quelconque, un article sans valeur particulière, quand vous savez qu'une BONNE FOURRURE est désirée, qu'elle durera des années et qu'elle renouvellera votre souvenir chaque fois qu'elle sera portée.

A notre salon de l'hôtel Windsor, comme à notre magasin de la rue St-Denis, vous trouverez tout ce qu'il y a de mieux en fait de fourrures pour cadeaux.

CHAS DESJARDINS & CIE

130, Rue St-Denis

MONTREAL-QUEBEC

VIA LE PONT DE QUEBEC

Dép. Montréal, 4.45 p.m. tous les jours. Arr. Québec 9.30 p.m. tous les jours.

Dép. Montréal, 11.30 p.m. tous les jours. Arr. Québec 6.45 a.m. tous les jours.

Service de wagon-salon et buffet au train de jour. Wagons-lits modèles éclairés à l'électricité au train de nuit.

Les trains ci-dessus passent par le pont de Québec. Des trains partent aussi de Montréal (gare Bonaventure) à 10.45 a.m. et à 7.00 p.m. tous les jours pour Québec via Lévis.

Pour autres renseignements, retenue de places, etc., s'adresser à n'importe quel agent ou au bureau des billets de la ville du chemin de fer National du Canada, 230, rue Saint-Jacques, Téléphone Main 9990

Aux Imprimeurs

Nous sommes en mesure de faire de la composition sur machine monotype pour imprimeries à des prix raisonnables.

L'IMPRIMERIE POPULAIRE LIMITEE

43, rue St-Vincent MONTREAL

NOURYSOL

RAFRAICHISSEZ vos YEUX

faibles, fatigués, rouges, brûlants, larmoyants, avec le tonique de la vue, NOURYSOL, le vrai conservateur de la vue, NOURYSOL comprend un tonique et un onguent. Se vend \$1.00 la boîte.

EN VENTE CHEZ TOUS LES PHARMACIENS

ANTIKOR-LAURENCE

ENLÈVE PROMPTEMENT LES CORNS VERRUES ET DURETÉS. SÛR, EFFICACE, SANS DOULEUR.

EN VENTE PARTOUT 25c la boîte

FRANCO PAR LA POSTE

PHARMACIE LAURENCE MONTREAL

Dommages du tremblement de terre japonais

Tokio, 15 déc. — Le ministre des finances Inoue a informé la Diète que les dommages matériels du dernier tremblement de terre au Japon étaient de sept à dix milliards de yen (8.500 millions à 10 milliards). Les dommages de l'Université impériale sont évalués à 43 millions de yen.

LETRES DE FADETTE

3ème et 4ème séries, 55c, franco 5ème série. . . . 80c, franco

Remise spéciale pour les commandes à la douzaine. En vente à la librairie du "Devoir".



Page du Foyer

Les étreintes vite achetées

Des livres! Ceux que vous aimez et que les autres aimeront, ceux qui vous ont fait du bien, ceux qui vous ont servi. Vous pouvez donner des livres à une foule de personnes. Ils s'emballent bien. Ils s'envoient très loin en courant mille fois moins de risques que des bibelots. Et à vos amis intelligents, ils feront toujours, toujours plaisir. Et puis, quand on veut offrir quelque chose et que l'on n'a guère de richesses, le livre est encore à bon marché ce qu'il y a de plus présentable.

Parmi les livres, pensez à ceux des auteurs de chez vous. Faites-vous un devoir de les encourager. Nous nous plaignons souvent de la pauvreté de notre littérature, nous la méprisons, nous la dédaignons même parfois. Cela lui aide beaucoup à ne pas avancer. L'écrivain

qui tente un bel effort, travaille et parvient à publier, ne sera guère prêt à recommencer bientôt, s'il prend deux ans à payer son éditeur et si, ensuite, ses livres se vendent si lentement qu'il n'en retire pas dix, vingt piastres en un an!

Ayez donc pitié des auteurs. Achetez leurs livres dès qu'ils le méritent un peu.

Si le volume ne coûte pas assez cher pour représenter une étreinte convenable, ajoutez-y une liseuse en cretonne ou en cuir, que vous ferez vous-même ou que vous achèterez. Un coupe-papier s'offre encore bien avec un livre. Ou bien, offrez deux livres à la même personne.

Entre jeunes filles, il n'y a pas de cadeaux plus intelligents et moins inutiles. Et pour les fillettes qui ont passé l'âge des jouets, ce sera infiniment plus à propos... qu'une poudrette nouvelle genre... ou une vanité quelconque.

Cousine GILLETTE.

La bonne cuisine

Bol de pêches. — 2 tasses de vin blanc, 2 tasses d'eau, 1-2 douzaine de pêches mûres, 1-2 tasse de sucre, 1 cuillerée à thé de Kirsch, 1 morceau de glace pilée, 3 cuillerées à thé de sel. Essuyer les pêches, ôter la fine pelure, les couper en morceaux de la grosseur d'une noix, les placer dans un bol, verser le sucre dessus, le Kirsch, le vin blanc. Fermer le bol et le placer dans un seau contenant la glace pilée et mélangée au sel. Servir au bout d'une demi-heure. Les pêches peuvent être remplacées par deux douzaines de fraises environ.

Limonde grenadine. — 2 citrons, 1 pamplemousse, 1 tasse de sucre blanc, 2 tasses d'eau, 1 tasse de vin blanc, le jus de 3 grenades, 1 morceau de glace. Laver citrons, pamplemousse, les couper en deux, en extraire le jus, réserver celui-ci. Mettre l'eau et le sucre dans une casserole, y joindre les écorces de citrons et le quart du pamplemousse, faire bouillir 5 minutes, refroidir. Ajouter le jus de citrons, pamplemousse, grenade et le vin blanc. Mettre la glace concassée dans un bol à punch, verser le mélange dessus. Servir très froid.

Salsifs à la Mornay. — Râpez les salsifs, les plonger dans l'eau vinaigrée pour les empêcher de noircir. Les blanchir entiers, les égoutter. Graisser un plat qui va au feu, y mettre les salsifs enveloppés au deux-tiers d'un papier beurré, masquer de sauce Mornay et faire gratiner au four chaud. La sauce Mornay est une sauce blanche à laquelle on a ajouté 6 à 8 cuillerées à thé de fromage râpé, 1 oeuf, 1-4 tasse de crème.

Fractures. — Dans chaque cas élever et appuyer le membre blessé sur un coussin, tenez-le en position et assurez un repos complet jusqu'à l'arrivée du médecin.

Entorses. — Il est important de supporter et d'élever le membre. Faites des applications chaudes et froides pour diminuer l'inflammation et la douleur. Couvrez d'un doux coussinet et faites un bandage égal et ferme. Assurez au patient un repos complet, supportez-le et attendez une aide expérimentée.

Brûlures à l'oeil. — Pour les brûlures causées par du plomb fondu, de forts alcalis ou des acides, baignez abondamment l'oeil chaude ou avec une solution d'acide borique et frottez avec de la vaseline pure ou quelques gouttes d'huile de ricin. Mettez des compresses froides jusqu'à l'arrivée du médecin.

Syncope et évanouissements. — Mettez le patient dans une position inclinée. Desserrez les vêtements et jetez de l'eau froide sur le visage et la poitrine. Le pouls et l'appareil générale indiquent si l'état du patient est sérieux.

Epilepsie. — Mettez le patient sur le dos, la tête légèrement élevée, et desserrez tous les vêtements. Introduisez quelque chose entre les dents, donnez-lui de l'air frais en abondance et ne cherchez pas à arrêter les convulsions.

Choux de Bruxelles braisés. — 1 lb choux de Bruxelles, bouillon pour couvrir, graisse de rôti 2 ou 3 c. à table, sel et poivre. Epilucher et laver soigneusement les choux, les cuire 15 minutes dans le bouillon, saler et poivrer. Quand ils sont cuits les retirer, les égoutter, les faire sauter 5 minutes dans la graisse de rôti.

Ris de veau en sauce. — 2 ris de veau, 1-2 tasse de lait chaud, 1 branche persil, 2 c. th. beurre, 1-2 c. à th. farine, sel, poivre, 1 c. th. jus de citron ou vinaigre. Mettre le riz de veau dégorger dans l'eau froide, le blanchir à l'eau bouillante salée et acidulée pendant une demi-heure ou plus suivant la grosseur; en les retirant les rafraîchir à l'eau froide, enlever les tendons, couper les ris en dés. D'autre part faire une sauce avec le beurre, la farine, le lait; quand tout a bouilli 10 minutes, ajouter les ris de veau pour les réchauffer. Mettre en timbales pour servir.

Conseils pratiques

Pour les couteaux. — Si vous désirez remettre vos couteaux à neuf, commencez par les nettoyer avec un mélange de bicarbonate de soude et de poudre anglaise. Ensuite vous frottez chaque lame avec un bouchon sur lequel vous écraserez au préalable un vieux manchon de bec Auer.

Faut-il boire chaud ou froid? — Doit-on boire froid, doit-on boire chaud? M. Boigey, médecin chef de l'école de Joinville, a, là-dessus, une opinion qu'il a communiqué à l'Académie de médecine.

Les boissons chaudes étant plus rapidement assimilées que les froides, en cas de fatigue, quand il s'agit de remonter l'organisme, on fera bien, à son avis, de boire chaud, et, de même, doit-on donner brûlantes aux malades leurs tasses de tisane, puisqu'on facilite ainsi l'assimilation rapide des produits médicamenteux qu'elles renferment.

Le sel fait trancher le lait; par conséquent, en préparant des bouillottes et des sauces, il est bon de ne l'ajouter qu'après la préparation.

L'eau bouillante enlève la plupart des taches de fruits; versez l'eau bouillante sur la tache comme au travers d'une passoire afin de ne pas mouiller plus d'étoffe qu'il n'est nécessaire.

POUR ETRENNES

Achetez à vos amis les livres des auteurs canadiens. N'oubliez ni *Contes du temps*, de Michelle Le Normand, ni *Ames et Paysages*, de Léopold Desrosiers. En vente au Devoir, 80 sous franco.

Pensées choisies

On ne se rend compte que des passions dont on fut soi-même victime.

Dans tous les temps, dans toutes les situations, il faut avoir sa croix et ne pas la briser.

Il vaut mieux souffrir en se sauvant que jouir en se perdant.

Louis VEUILLLOT.

Le cours de M. l'abbé Groulx

DEMAIN SOIR
C'est demain soir, à 8 heures et 15 précises, dans la salle des conférences de l'Université, 185, rue Saint-Denis, que M. l'abbé Groulx donnera son deuxième cours public sur les débuts du régime parlementaire chez nous.

Il y traitera de la première réunion de notre parlement, des débats que provoquèrent le choix de l'orateur et la question de la langue française, et s'efforcera de fixer la physionomie de notre première Chambre.

Entrée libre.

La prochaine Semaine sociale du Canada

A SHERBROOKE, 16 AOÛT 1924
APRÈS LA FAMILLE, LA PROPRIÉTÉ — NOUVEAU MEMBRE DE LA COMMISSION GÉNÉRALE

C'est à Sherbrooke, comme la chose a déjà été annoncée qu'aura lieu la prochaine Semaine sociale. La date vient d'en être fixée du 10 au 16 août. Le sujet de cette cinquième session se rattache étroitement à celui de la Semaine précédente, la famille, qui fut étudiée sous ses différents aspects et suscita un si vif intérêt.

À côté en effet de la famille, comme base sociale nécessaire, se place la propriété. Sans elle la société familiale elle-même ne pourrait subsister. Aussi est-ce surtout en fonction de la famille que la propriété sera étudiée. Une attention particulière sera accordée à la propriété rurale, et l'angoissant problème de la désertion des campagnes fera le sujet de cours spéciaux. Déjà des prêtres et des laïques de haute compétence, dont plusieurs des plus brillants professeurs de nos Universités, ont promis leur concours, et tout fait prévoir que cette prochaine Semaine sociale non seulement ne cédera en rien aux précédentes, mais même qu'elle continuera leur marche ascendante.

Chose certaine c'est que les citoyens de Sherbrooke veulent faire de cet événement un vrai succès. Ils ont accueilli avec joie la nouvelle de la tenue de cette Semaine dans leur ville, et déjà de nombreux comités sont à l'oeuvre pour l'organiser sur les meilleures bases.

En nous communiquant ces notes, la Commission générale des Semaines sociales nous annonce qu'elle s'est adjoint un nouveau membre lors de sa dernière réunion, M. le chanoine Courchesne, principal de l'Ecole normale de Nicolet.

Tabac à Cigarettes OTTOMAN
25 Cigarettes pour 10¢
Papier à cigarettes avec
Chaque paquet

IL PENSAIT NE PLUS POUVOIR MARCHER

"Fruit-a-lives" chassa le rhumatisme

Le Médicament à Base de Fruits est Merveilleux

On croit le rhumatisme incurable. Les bonnes gens disent: "Si vous l'avez une fois, vous l'aurez le restant de votre vie."

Pourtant monsieur Lorenzo Ledebur, 3, rue Ottawa, Hull, Qué., fut débarrassé du rhumatisme par les "Fruit-a-lives".

Il déclare: "Je souffris pendant un an du rhumatisme et pendant cinq mois je dus garder le lit. Les médecins et les remèdes ordinaires ne me firent aucun bien. Un jour, je vis l'annonce des "Fruit-a-lives" et combien ce médicament était efficace. C'est ainsi que je décidai d'en faire l'essai. Immédiatement je ressentis un grand soulagement. Bientôt je pouvais marcher et peu après j'étais parfaitement remis sur pied."

50c la boîte, 6 pour \$2.50, boîte d'essai 25c. Chez les marchands ou de Fruit-a-lives Limitée, Ottawa, Ont. et Ogdensburg, N.-Y.

Montréal-Toronto-Hamilton-Détroit et Chicago

La voie double du chemin de fer National du Canada entre Montréal, Toronto, Hamilton, Buffalo, London, Détroit et Chicago, fournit aux voyageurs le maximum de confort en voyage. L'International Limited part de Montréal, gare Bonaventure, tous les jours à 10h. a.m. arrive à Toronto à 5h. 40 p.m. et à Chicago à 8h. le lendemain matin. Un service également attrayant est fourni, avec départ de Montréal à 11h. p.m. et à 11h. 30 p.m. supplémentaires partent de Montréal pour Toronto à 7h. 30 p.m. et à 9h. 45 p.m. tous les jours. La composition de ces trains est insurpassée et comprend, sur l'International Limited, wagon-lit-observatoire-bibliothèque, wagon-lit-boudoir à compartiment, wagon-salon et wagon-buffet (déjeuner servi avant l'arrivée à Chicago) et sur les trains de 9h. 45 p.m. et de 11h. p.m. de Montréal, wagon-lit-boudoir-club à compartiments et wagons-lits-boudoirs modèles avec le train de 7h. 30 p.m., wagon-lit-boudoir modèle. Le service wagon-buffet est une caractéristique particulière. Pour renseignements complets, retenue de places, etc., s'adresser à l'importeur quel agent ou au bureau des billets de la ville, du chemin de fer National du Canada, 230, rue St-Jacques, Montréal, Main 3620. (rec.)

Où passerez-vous la Noël?

Dans tout le cours de l'année, il n'y a pas une période qui rassemble familles et amis comme la saison de Noël. Même si vous étiez à l'extrémité de la terre, vous aspireriez à vous trouver chez vous pour la Noël, et si la chose vous était possible, vous y seriez. Dans le passé lointain, quand les facilités de voyage étaient très limitées, les gens parcouraient plusieurs milles épuisants et s'imposaient des fatigues énormes pour pouvoir voir à Noël leurs amis et les êtres chers. Le chemin de fer moderne vous permet de traverser le continent en quelques jours avec confort. Cette année, le transport promet d'être considérable, à Noël et au Jour de l'an, pour le nord, le sud, l'est et l'ouest, et le chemin de fer National du Canada a pris d'avance ses mesures pour que vous puissiez vous rendre à destination avec autant de confort et de vitesse que possible. Pour votre voyage de Noël, cette année, prenez la "Voie Nationale". (rec.)

La voie courte pour les provinces maritimes

Il est possible d'économiser du temps sans rien sacrifier du confort ni de la commodité, dans un voyage aux provinces maritimes, en prenant la "voie courte" que dirige le chemin de fer Pacifique-Canadien et qui est la plus directe entre Montréal et St-Jean, N.-B., où se font de bons raccordements pour tous les endroits du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Ecosse. Les trains partent de la gare Windsor à 12 h. (midi) tous les jours, le samedi et à 7 h. p.m. tous les jours, arrivant à St-Jean, N.-B., à 5 h. 15 a.m. et 12 h. 20 p.m. (heure de l'Est) respectivement le lendemain. Service de wagon-lits et buffet en plus des voitures de jour. (rec.)

LE COURS DE M. L'ABBE HEBERT

DROIT SOCIAL PROFESSIONNEL — CONTRAT COLLECTIF DU TRAVAIL

M. l'abbé Edmour Hébert a donné lundi soir, à l'Université de Montréal, son troisième cours de droit social professionnel. Ce cours traitait du contrat collectif du travail. En voici l'analyse sommaire:

DEFINITION: Le contrat collectif peut se définir: Une entente entre les patrons et les ouvriers d'une industrie groupés chacun de leur côté, par laquelle ils établissent, par l'organe de leurs délégués respectifs, les conditions de travail de l'industrie. Le contrat collectif se dit par opposition au contrat individuel.

CLAUSES: Le but du contrat collectif est de sauvegarder les droits de l'ouvrier, d'obtenir des conditions raisonnables de travail et de fournir un moyen équitable de régler les difficultés. En principe le contrat collectif de travail peut contenir toutes les clauses nécessaires à la protection complète des intérêts des ouvriers et à la sauvegarde entière des droits du patron? En pratique les clauses du contrat collectif se ramènent aux quatre suivantes: celles relatives au salaire, à la durée des heures de travail, aux conditions d'hygiène et au règlement des difficultés.

a) Clause relative au salaire. Le contrat collectif établit un salaire minimal qui doit être payé à tous les ouvriers et une échelle de salaires fondée sur la compétence de l'ouvrier, soit sur l'importance du métier auquel il appartient.

b) Clause relative à la durée des heures de travail: Le contrat collectif fixe la durée des heures de travail. Cette durée peut varier suivant les besoins de l'ouvrier et la nature de l'industrie mais toujours la durée des heures de travail doit être proportionnée aux forces de l'ouvrier. Le contrat collectif prévoit également à fixer les jours de congé et exige temps double, c'est-à-dire, double salaire pour le travail du dimanche ou des fêtes d'obligation; et temps et demi pour le travail supplémentaire en dehors des heures régulières.

c) Clause relative aux conditions d'hygiène. Le contrat collectif doit protéger la santé morale ou le physique de l'ouvrier en lui assurant, par exemple, une ventilation suffisante, des médicaments en cas d'accidents, une salle à manger, etc.

d) Clause relative au règlement des difficultés: D'ordinaire le contrat collectif consacre la formation d'un comité conjoint composé des représentants des patrons et des ouvriers auquel sont soumises toutes les difficultés qui s'élèvent pendant la durée du contrat. Les conflits sont réglés par la conciliation et l'arbitrage.

AVANTAGES DU CONTRAT COLLECTIF: Le contrat collectif possède de nombreux avantages:

1. — Il réduit la suprématie patronale dans la discussion des conditions de travail: Dans le contrat individuel, l'ouvrier est dans une situation d'infériorité; avec le contrat collectif, il discute avec le patron sur un pied d'égalité au moins relative au régime de la décision unilatérale du patron succède la décision bilatérale du patron et de l'ouvrier.

2. — Il diminue la concurrence fâcheuse que se font entre eux les ouvriers: Avec le contrat collectif, les ouvriers sont dans l'impossibilité de se nuire les uns les autres, en courant après le même travail.

3. — Il permet à l'ouvrier de mieux proportionner ses dépenses à ses revenus et d'établir son budget.

4. — Il atténue la concurrence qui existe entre producteurs. La concurrence des patrons s'alimente de la concurrence des ouvriers en faisant disparaître la concurrence des ouvriers entre eux, contribue à diminuer celle qui existe entre patrons.

5. — Il donne plus de stabilité à l'industrie: Avec le contrat collectif, le patron a la certitude d'avoir la paix avec ses ouvriers; il est plus en état de remplir ses commandes et de satisfaire sa clientèle; ses risques enfin sont réduits au minimum.

6) Il s'harmonise mieux avec le régime de la grande industrie et du grand commerce: Le contrat individuel avait sa raison d'être quand l'atelier était une famille et où le compagnon était considéré comme le fils du patron. Avec le régime de la grande industrie, il importe de donner aux rapports contractuels une forme appropriée au grand atelier. Cette forme, c'est celle du contrat collectif.

CONCLUSION: Le contrat collectif se heurte à certaines difficultés.

—Quelle interdiction?
—Vous ne vous souvenez pas? Un soir, ici même, Suzanne ayant annoncé le retour de Duparc à Valbourg, insinua qu'ayant été mon ami d'enfance, il me deviendrait plus cher encore; et après son départ, seules ici, vous m'avez murmuré: "Ce n'est pas là le mari qu'il vous faut."

—Alors, sa vie d'étudiant ne plaiderait pas en sa faveur, avouez-le.
—Et depuis?
—Depuis, il monte lentement, mais il monte... quand il sera converti...

—Se convertirait-il jamais?
Il y eut un silence, puis Germaine reprit, très grave cette fois:
—Ma bien-aimée Paula, je n'ai plus de mère; cette perte m'a toujours été sensible, elle me l'est plus encore ces jours-ci.

—Pourquoi?
—Parce que je suis à un tournant de la vie où l'expérience, l'affection maternelle me seraient d'un grand secours... et c'est à vous que je viens, comptant sur votre direction et la droiture de votre jugement... J'ai besoin d'être conseillée.

Germaine rit, amusée.
—Arrêtez vos litanies, je pourrais croire que vous levez l'interdiction.

GOODWIN

OUVERTS JUSQU'À 10 HEURES CE SOIR

DES GANTS qui lui feront plaisir



Gants

tricotés doubles avec doublure tricotée de ton opposé et poignet serré. Fauve ou gris. La paire

1.65

Gants de laine à tricot écossais, gris, fauve ou 1.25

Gants de soie tricotée avec doublure aussi tricotée. En castor, fauve, gris, blanc et noir 1.75 et 2.25

Gants de laine finie angora, en fauve, gris, 3.75

Série complète de gants de laine, unis ou avec frange, en toutes les plus jolies nuances. 1.00, 1.25, 1.50, 1.75, 2.00 à 4.50

Gantelets en poil de chameau, unis ou de fantaisie, 5.00 à 15.00

Gants de mocha, bien doublés et garnis de fourrure 1.85 à 4.00

Gantelets de mocha anglais, doublés et garnis de fourrure 5.00 à 12.00

Gants de chevreau, 1.50, 2.25 et 2.75

Gants de suède 2.25 et 2.75

Au rez-de-chaussée.

Goodwin's LIMITED

Livres pour Etreennes

Reliures de luxe, collections illustrées, auteurs classiques et modernes. Beaux livres et albums pour la jeunesse, intéressants, instructifs et amusants.

GRANGER FRÈRES

Libraires, Papetiers, Importateurs
43 Notre-Dame-Ouest, Montréal

tés d'ordre pratique; il semble surtout dépourvu de sanction efficace. Cependant, malgré ces difficultés, il reste que le contrat collectif partout où il a été essayé a produit d'heureux résultats. Les travailleurs y ont trouvé un accroissement de bien-être, les patrons d'incontestables avantages et la paix

cause, et le coeur?
—Le coeur... Je ne sais pas... Il n'en bat pas plus vite... Cette demande me fait l'effet d'une fiche de consolation; je suis même étonnée de mon indifférence. Jean est un bon garçon; cependant...
—Cependant?
—J'ai contre lui des préventions que je ne saurais expliquer ni définir, en un mot il ne personnifie pas mon idéal. Assurez-moi, Paula, que je ne puis l'épouser... que je ne suis pas apte à compléter la perfection vers laquelle il s'achemine...
Paula plongea son regard dans les prunelles d'azur levées sur elle.
—Vous parlez d'un idéal, chère, auriez-vous déjà choisi?
Germaine rougit violemment.
—Ne m'interrogez pas, je ne saurais répondre: les choses sentimentales sont parfois si complexes qu'elles échappent à l'analyse.
—Comment voulez-vous que je vous conseille, si j'ignore les impressions de votre âme?
(A suivre)

Feuilleton du "DEVOIR"

ENTRE L'OR ET LUI

par Clément D'OTHE

—Une... amie... d'enfance, répéta Bernard d'une voix sourde...

Et comme il ne paraissait pas de venir, l'autre ajouta:
—C'est Mlle Lhormond.

—Ah!... Germaine!... Je prie-rais... pour... vous.

En murmurant cela, le jeune homme eut une syncope.

Il était si pâle, si pâle, que Jean crut qu'il allait mourir, mais une intuition secrète venait de l'éclairer.

Bernard aimait Germaine! Quelle révélation!
—Aussitôt Duparc ressentit un douleur aiguë, quelque chose ressemblant à une lente agonie du coeur.

Est-ce que son rêve, à peine ébauché, s'achevait déjà?

Si Germaine savait l'amour de Bernard, elle n'hésiterait pas, son choix serait vite fait.

Non, tout plait que cela, et l'apre convoitise pour un bien très cher, qui peut nous échapper, gronda en son âme.

Il ne connaissait pas encore la douceur des renoncements, la pure joie des sublimes dévouements. Les mauvais anges aidant à la faiblesse de la chair, il se réjouit même de la pauvreté de Bernard.

M. Lhormond ne l'accepterait pas. Néanmoins il eut honte de cette pensée, il la rejeta comme une lâcheté.

Doucement, Bernard repré- sentait connaissance.

La pâleur disparaissait, il faisait un effort visible pour triompher de son émoi, et cacher au docteur la cause de sa subite défaillance.

Combien cette nouvelle l'avait dé- semparé! Elle était à prévoir, cependant.

Germaine était en âge d'être mariée, Jean l'avait remarquée et il était agréé... ou à la veille de l'être... la chose ne faisait aucun doute.

Qu'espérait-il, lui, Bernard... Qu'attendait-il?

Il venait de boire le calice d'un trait... l'apaisement viendrait tôt ou tard, mais il viendrait: la Providence mesure l'épreuve aux forces de sa créature; il s'abandonnait une nouvelle fois aux volontés d'en haut.

Le lendemain, Germaine arrivait chez Paula.

—Je me proposais justement de vous visiter tantôt, dit Mlle de Corviel.

—Eh bien, je vous évite cette peine, me voici. Comment va votre frère?

—Presque très bien. Hier il a eu une faiblesse, en présence même du médecin. Mais ce ne sera rien... il a été si bien soigné, notre Bernard, vraiment ce Dr Duparc est parfait, bon, dévoué.

Germaine rit, amusée.
—Arrêtez vos litanies, je pourrais croire que vous levez l'interdiction.

—Ma chère grande! Oui, comptez sur ma profonde amitié, mon entier dévouement, confiez-moi vos peines, je les partagerai.

—Jean m'a demandée à mon père.

La soeur de Bernard fit taire le regret qui montait en elle.

Son frère, là, tout près, aimait lui aussi... et malgré les efforts accomplis pour effacer la chère image, il la voyait toujours.

Paula l'avait surpris, lui l'homme énergique et vaillant, écrasé d'impuissance, de faiblesse, vaincu par son propre coeur. Il souffrait par Germaine... il souffrait bien davantage encore lorsqu'il apprendrait l'arrêt irrémédiable.

—Je ne vois pas là un gros chagrin, ma douce. Vous vous connaissez de longue date.

—Mon père voudrait me persuader que si je ne l'épouse pas, je suis vouée au célibat; or, cette perspective ne me sourit pas, je n'ai pas grand désir de coiffer sainte Catherine.

—Vous n'épouserez pas Duparc seulement dans cette crainte, je suppose?

—N'est-ce pas là un mariage de raison?
—La raison n'est pas seule en

LA VIE SPORTIVE

LEO KID ROY AURA A FAIRE FACE A UN DUR ADVERSAIRE

Tommy Noble, qui sera opposé ce soir au protégé de Raoul Godbout, possède un record très enviable — Trois combats de dix rondes au théâtre Saint-Denis.

Les amateurs du sport de la boxe sont conviés à une grande séance ce soir au théâtre Saint-Denis où Tommy Noble fera les frais de la rencontre principale et que deux autres combats de dix rondes seront à l'affiche.

Les amateurs se rendront sûrement en grand nombre car les billets s'envolent rapidement et le promoteur Moore, du club Athlétique Olympique, prévoit une assistance record.

Le combat principal suscite beaucoup d'intérêt car les deux boxeurs aux prises sont avantageusement connus et les admirateurs de notre boxeur canadien français ont hâte de voir ce que le protégé de Raoul Godbout peut faire contre le pugiliste anglais qui possède un record très enviable.

Noble n'est peut-être pas un boxeur qui cogne très dur mais il est scientifique et possède une longue expérience de l'arène. Il s'est battu avec tous les meilleurs hommes de sa catégorie et il a même rencontré les boxeurs plus lourds que lui.

Pour donner une juste idée de la valeur du boxeur anglais nous publions le record de Noble tel que compilé par notre confrère, Louis-A. Larivée:

16 mars — Perdu une décision contre Elio Flores, dans un combat de 10 rondes à New-York.

6 avril — Perdu une décision contre Jimmy Gooney, dans un assaut de 10 rondes, à Holyoke, Mass.

28 avril — Perdu la décision avec Jack Bernstein, dans un combat de 12 rondes à Madison Square Garden.

6 juin — Combat nul de 12 rondes avec Bobby Garcia, à Baltimore, Md.

29 juin — Obtenu la décision contre Jimmy Mara, dans un combat de 12 rondes à Long Island City, New-York.

2 juillet — Combat de 12 rondes, sans décision avec Jimmy Goodrich, à Johnson City.

9 juillet — Combat de 8 rondes sans décision avec Danny Kramer à Philadelphie.

Le Canadien arrivera ici dès demain et il se mettra tout de suite à l'œuvre pour se préparer à recevoir les visiteurs, qui doivent jouer ici samedi soir. Il est probable que les Bleus Blancs Rouges pratiqueront vendredi soir.

La National Hockey League jouera sa deuxième série ce soir. Le Canadien jouant à Hamilton, partie qui devait avoir lieu à l'Aréna Mont-Royal; et l'Ottawa recevra la visite des Irlandais de la Ville Reine.

L'Aréna Mont-Royal a été ouvert hier soir. Les joueurs du National y ont pratiqué à bonne heure et vers 10 heures ce sont ceux du Victoria qui s'en sont donné. Dans l'après-midi, les collègues du Mont Saint-Louis ont aussi pratiqué.

LES COMITES DU CARNAVAL DES RAQUETTEURS A JOLLETTE

C'est à Jollette, comme la chose a déjà été annoncée, qu'aura lieu la prochaine convention de l'Union canadienne des raquetteurs.

Les citoyens de Jollette ont accueilli avec grande joie la nouvelle de cette convention dans leur ville, et ils veulent faire de cet événement un vrai succès.

Les comités qui contrôleront l'organisation du carnaval qui sera tenu lors de la convention, les 2 et 3 février prochain, ont été formés d'une assemblée de citoyens qui eut lieu le 14 courant.

Voici la liste des officiers et membres qui furent choisis: officiers honoraires: Son Honneur le maire J.E. Ladouceur, président; M. J. Denis, M. J. Desjardins, M. P. P. vice-présidents; M. Emile Prévost, président-honoraire; le club "Le Camarade", le colonel C. T. de Lanaudière, MM. J.A. Guibault, J.E. Hébert, W. Pouliot, Dr L.L. Benny, C. Barrette, et Lucien Dugas, directeurs.

Officiers actifs: Dr D. Bordeleau, président; Dr A. Bélanger, vice-président; Jos. Delisle, 2ème vice-président (tous trois anciens présidents du club Le Camarade); Raoul

Charrette, secrétaire; J.A. Riopel, trésorier; Albert Gervais, junior, gérant de publicité.

Comité exécutif: J.A. Massicotte, président du club Le Camarade; MM. J.A. Boisvert, E. Bolduc, M.H. Beuchamp, J.P. Boulay, V. Carrière, B. Ferland, J.E. Lapalme, Ed. Gauthier, J. Giroux, L. Lavallée, Jos. Landreville, J.O. Malo, J.E. Poirier, J.C. Perreault, J.A. Contant, R. Payette et G. Thibault, membres.

Le programme des fêtes qui vient d'être tracé comprend des courses en raquettes pour le championnat du monde, une procession au flambeau à travers les rues de la ville, un feu d'artifice, illumination générale de la ville, un concert-boucané, une messe spéciale pour les raquetteurs, réception à l'hôtel de ville par les autorités civiles, réception par le club Le Camarade dans ses quartiers, un banquet, amusements divers, etc.

Une des principales attractions du carnaval sera un palais de glace qui sera construit pour la circonstance.

Des milliers de visiteurs viennent de tous les coins de la province et d'ailleurs envahir la ville de Jollette durant ces fêtes.

extérieurs, ainsi que M. J. André Laliberté, administrateur général de l'Association.

L'équipe senior aura d'autres exercices très prochainement afin d'être prête pour les premières parties de la saison. Il est probable aussi que l'équipe junior aura un exercice dès cette semaine.

LE POLO AQUATIQUE

L'équipe de polo aquatique du National recevra hier soir celle du club de Verdun, à la piscine de la rue Cherrier. Le National a gagné la partie. Le résultat a été de 3 à 1. Il y avait un bon nombre de spectateurs dans les galeries.

Hoppe gagne la deuxième

Chicago, 19. — Willie Hoppe a gagné la deuxième partie de la série de détails pour le championnat du monde au billard 18.2, hier soir, par un résultat de 500 à 233. Le résultat actuel est le suivant: Hoppe, 1,000, Cochran, 436 points. La plus haute série de Hoppe dans la suite d'hier soir fut de 162.

Deux directeurs du National assistaient à ce premier exercice, M. Xiste-E. Narbonne et Paul Gouin, respectivement directeur et président de la commission des sports

TROIS-RIVIERES GAGNE ET PERD

LES TRIFLUVIENS ONT BATTU LE QUEBEC PAR 2 A 1 MAIS ILS ONT ETE DEFAITS PAR LEVIS PAR 3 A 0 DANS LA LIGUE DE QUILLES PROVINCIALE.

Trois-Rivières, 19. — L'équipe de quilles Trois-Rivières dans la ligue de quilles provinciale, est allée rendre visite à l'équipe du Québec et à celle de Lévis.

La rencontre avec le Québec a été très contestée, mais notre club n'en a pas moins réussi à prendre deux parties. Il prit la première par neuf points, grâce au magnifique jeu de Gagnon, qui fit une partie de 246 points. Dans la troisième partie gagnée par 12 points, Gagnon joua 203. Comme il avait joué 168 dans la seconde, cela lui donnait un total de 617.

À Lévis nos joueurs n'ont pas été aussi chanceux. Lévis a joué mieux que jamais sur son terrain et a réussi à prendre les trois parties.

TROIS-RIVIERES

Larivière	157	179	159	495
Gagnon	246	168	203	617
Poliquin	138	163	191	492
Chrétien	170	190	205	565
Fournier	202	171	120	493
Totaux	913	871	878	2662

LEVIS

Lamy	170	162	184	516
Dorval	181	186	167	534
E. Gagnon	213	212	168	593
Fortier	194	167	151	512
Duquet	146	173	196	515
Totaux	904	900	866	2670

TROIS-RIVIERES

Larivière	172	179	173	524
Gagnon	188	175	179	542
Poliquin	167	145	160	472
Chrétien	142	157	175	474
Fournier	143	167	177	487
Totaux	802	823	864	2499

LEVIS

Hamel	182	189	151	502
Carrier	182	155	158	495
Michaud	155	202	193	550
Paradis	148	168	173	489
Verreault	185	168	205	558
Totaux	852	862	880	2594

A SHERBROOKE

Sherbrooke, 19. — Le club Mont-Royal est venu rencontrer l'équipe locale dans la série de la ligue de quilles provinciale et les champions ont gagné deux parties sur trois.

Arthur Bédard a remporté les honneurs de la rencontre en obtenant un total de 677 points en trois parties.

MONTREAL

Talbot	183	220	190	593
Sullivan	193	183	160	536
Sprey	187	162	191	540
Bédard	204	248	225	677
Labelle	183	168	226	577
Totaux	950	981	992	2923

SHERBROOKE

Brownlaw	192	191	226	609
Markell	175	146	174	495
G. Roy	180	166	167	513
A. Roy	236	202	212	650
Dufresne	213	171	166	550
Totaux	996	876	945	2818

Dans la ligue de quilles des automobilistes

Les joutes disputées dans la série de la ligue de quilles des Automobilistes ont donné les résultats suivants:

Ledoux Jennings

Masson	144	150	186	480
Walsh	136	126	125	387
Moore	154	167	155	476
Durand	134	157	142	433
Coppe	153	119	134	406
Totaux	721	719	742	2182

Ginsberg

Collins	141	149	148	438
Richardson	136	164	168	468
Mulcair	167	168	150	485
Scanlan	145	137	114	396
Peters	210	170	157	537
Totaux	799	788	737	2324

Packard

Wheeler	128	104	122	354
Létourneau	116	122	142	380
Jourdain	210	120	166	496
Gilbride	149	145	133	427
Madison	139	160	120	419
Totaux	742	651	683	2076

For

Duchesne	179	171	182	532
Rochon	207	136	137	480
Allo	119	188	176	483
Smith	188	134	143	465
Woolman	181	223	169	573
Totaux	874	852	807	2533

McLaughlin

Barnes	130	143	155	428
Aubin	139	173	151	463
Williams	126	157	180	463
Peters	137	123	139	399
Lemieux	107	112	127	346
Totaux	639	708	742	2084

Lévesque

DeMers	166	126	136	428
Gadbois	160	167	134	461
LeBel	137	155	132	424
Croteau	144	182	183	509
Lintault	155	172	182	509
Totaux	782	802	767	2351

Montreal Motor Sales

O'Connor	151	189	165	505
Tremblay	164	151	208	523
Newmark	157	167	193	517
Orr	148	141	166	455
McKeeman	155	145	151	451
Totaux	775	793	883	2451

Dunlop

White	177	159	176	512
McGregor	110	129	164	403
McLenn	104	117	112	333
Lalonde	137	131	124	412
Mercier	160	163	142	465
Totaux	688	699	718	2125

Les officiers seront choisis aujourd'hui

C'est aujourd'hui qu'auront lieu les élections pour le comité exécutif de l'Association athlétique d'amateurs de la police de Montréal. Il y a actuellement quatre élus par acclamation. Ce sont: le président d'honneur, le chef Pierre Bélanger; le secrétaire, l'agent Séché (93); et les deux auditeurs, les agents Mathieu (136) et Pagé (609).

La votation aura lieu de 9 h. a. m. à 9 h. p. m. au poste de police n. 3, 636 Ontario est. Ceux qui devront être élus au

NOS DEUX CLUBS LOCAUX ONT EU LEUR PRATIQUE

Les deux clubs montréalais de la nouvelle ligue de hockey de l'Est du Canada ont eu leur première pratique de la saison sur la glace à l'Aréna Mont-Royal hier soir et les amateurs qui ont eu l'occasion de voir ces équipiers à l'œuvre ont été unanimes à déclarer que la ligue du président McSweeney va fournir du jeu de toute première classe cette saison. Le National et le Victoria possèdent une ligne d'avants très rapide et composée de joueurs expérimentés et d'équipiers qui manient admirablement bien le bâton. Ces deux équipes seront sûrement supérieures à celles de l'an dernier alors qu'elles figuraient dans les séries de la ligue de la cité. Il y a peut-être un point faible actuellement, la ligne de défense, mais les directeurs de ces clubs verront à y remédier avant l'ouverture des séries.

Les joueurs du Violet et Blanc présents à la pratique d'hier soir étaient: du Violet, Gervais, Bleau et Corneille; dans les Blus; Dave Campbell, Auguste Valois, Smith, Léo Heffernan, Eddie Ducloux, Pelletier, Laurendeau, Georges Dufresne, Brisebois, Rainville, Oumet, Lalonde, Simard, Grenier, Jean Sauvé, Ed. Singher, Philippe La-plusieurs autres.

Comme on peut le voir, notre association canadienne-française ne sera pas à court de joueurs mais elle aura plutôt l'embarras du choix.

Du côté du Victoria, nous avons remarqué à la pratique les joueurs suivants: Connors, Mallinson, Boo Anderson, Slater, Dawes, Hardie, McFarlane, Dr C. Flanagan, Darcy Leamy, Donnie Grant et plusieurs autres.

Comme nous l'avons déjà annoncé la saison de la ligue de l'Est du Canada s'ouvrira le 5 janvier aux Trois-Rivières alors que le Victoria ira rendre visite aux trifluviens et le 7 janvier la première partie dans la métropole sera disputée à l'Aréna Mont-Royal entre les Sons of Ireland et le National.

LIGUE DE LA CITE

Les officiers de la ligue de la cité ont fait des arrangements avec les propriétaires de la patinoire Victoria pour les parties de ligue qui seront jouées les jeudis soirs. Cette ligue se composera des clubs St-Anne, Shmarock, M.A.A., St-Lambert et McGill. Comme on pourra le constater, cette organisation ne comprend aucun club canadien-français.

Des courses au parc Delorimier

L'inauguration des courses sur la glace aura lieu dimanche prochain au parc Delorimier. L'administration est en train de préparer la piste, qui est déjà couverte d'une légère couche de glace, et d'ici à dimanche on aura une couche de glace de plusieurs pouces d'épaisseur.

C'est l'intention des directeurs de donner des matinées de courses sur la glace tout l'hiver et on n'épargnera rien pour que ce sport d'hiver soit un succès.

On a réparé les chambres en dessous de l'estrade et un système de chauffage a été installé. Le public pourra se réchauffer entre chaque épreuve.

Il y a un grand nombre de chevaux tant locaux qu'étrangers, qui sont aux écuries du parc Delorimier depuis la suspension des courses au trot et on nous promet un programme varié et bien rempli pour la matinée de dimanche prochain.

Chabot se battra contre Dettner

Chabot, du N.A.A.A., qui ont fourni un intéressant combat vendredi soir dernier, lors du tournoi de boxe à la palestre du National, se rencontreront de nouveau ce soir à la séance de la M.A.A.A. Ce devrait être là un spectacle intéressant. Comme on s'en souvient, Chabot a remporté la victoire en démolissant son adversaire de la M.A.A.A. par de terribles coups au corps qui l'ont affaibli et lui ont enlevé son ardeur. Dettner espère se reprendre ce soir et prendre une éclatante revanche.

Le programme comprendra les rencontres suivantes:

105 lbs.: J. Riefman, University Settlement, vs J. Jobin, Ste-Brigide.

120 lbs.: Chas. Schwartz, University Settlement vs D. McConnell, Grenadier Guards.

118 lbs.: J. Sherwood, M.A.A.A., vs P. McConnell, Guards.

135 lbs.: C. Latreille, Imperial Barsalou, vs T. Sullivan, Imperial Barsalou.

140 lbs.: C. Gormley, indépendant, vs Paul Lamack, M.A.A.A.

120 lbs.: spécial: F. Volkert, Guards vs J. Dushin, University Settlement.

154 lbs.: F. Riberdi, Imperial Barsalou, vs Dudley Kerr, M.A.A.A.

145 lbs.: E. Twizell, indépendant, vs Peter Mill, M.A.A.A.

125 lbs.: Wm Twizell, indépendant, vs M. McGowan, M.A.A.A.

130 lbs.: spécial: Geo. Chabot, National A.A.A., vs Louis Dettner, M.A.A.A.

Les officiers du tournoi sont les sportsmen suivants:

Président: J.E. Savage, Chronométriste: J.E. McL. Murray, E. Metivier, C.S. Virtue et A.O. McMurtry.

Arbitres: Jack McBrearty, Ernie Robinson, Eugène Brosseau et Joe B. O'Brien.

Juges: Tom Callary, C.P.R. A.A., Andrew Beaubien, cercle Outremont; John McLaughlin, Catholic School; Jacques Shorne, C.P.R. A.A.

Juges de la balance: Dave Crutchdow et Art Brophy.

Maitre de cérémonie: J.B. Eakin.

Chemin de fer National du Canada

WAGON-LIT DIRECT ENTRE MONTREAL ET CHICOUTIMI — WAGON-BUFFET-SALON ENTRE MONTREAL ET RIVIERE-A-PIERRE

Le Chemin de fer National du Canada fait circuler les lundis, jeudis et samedis, entre Montréal et Chicoutimi, un wagon-lit-boudoir éclairé à l'électricité, partant de Montréal (gare de la rue Sainte-Catherine est), avec le train no 16 à 4 h. 15 p.m. arrivant à Chicoutimi le lendemain matin à 8 h. 30.

Un wagon-buffet est aussi attaché à ce train de nuit tous les jours sauf le dimanche et se rend jusqu'à Rivière-a-Pierre.

Pour retenue de places ou renseignements supplémentaires, s'adresser à l'importeur quel agent ou aux bureaux des billets de la ville du Chemin de fer National du Canada, 230, rue Saint-Jacques, téléphone Main, 3620, ou à la gare de la rue Sainte-Catherine est, LaSalle 141. (ré.)

Chemin de fer National du Canada

Un train part de Montréal (gare Bonaventure) à 4.45 p.m. tous les jours, arrivant à Québec (gare du Palais) à 9.30 p.m. le train de retour part de Québec, gare du Palais, les jours de semaine, à 1.20 p.m., arrivant à Montréal, gare Bonaventure, à 6.05 p.m. Le dimanche, le train part de Québec, gare du

TARIF DES PETITES AFFICHES

DEMANDE D'EMPLOI: — Jusqu'à 25 mots, 10 sous; et 1 sou par mot supplémentaire.

DEMANDES D'ELEVES: — Jusqu'à 25 mots, 10 sous; et 1 sou par mot supplémentaire.

TOUTES LES AUTRES DEMANDES: — Jusqu'à 25 mots, 10 sous; et 1 sou par mot supplémentaire.

CHAMBRES A LOUER: — 10 sous jusqu'à 25 mots, 1 sou par mot supplémentaire.

A VENDRE: — Jusqu'à 25 mots, 10 sous; et 1 sou par mot supplémentaire.

AVIS LEGAUX: — 10 sous la ligne agents, NAISSANCES, DECES, MARIAGES: — 50 sous par insertion.

PERMUTATIONS: — 80 sous.

CARTE MONDIALE. NOTES PERSONNELLES, ETC.: — \$1.00 par insertion.

DORURE, ARGENTURE SUR CALICE, CROIRE, ETC. VERNISSAGE A L'OR SUR ORNEMENTS D'EGLISE. PLACAGE D'ARGENTERIE NICKELAGE, REPARATION. Cie ROYAL SILVER PLATE. A. GIBOUX, gérant, 48, CRAIG OUEST.

CLAVIGRAPHES

CLAVIGRAPHES reconstruits de toutes les marques et prix, vendus, loués, réparés. Protecteurs de chèques, rubans, papier carbone. Main 2202, Canada Typewriter Exchange & Supply, 58, rue Saint-Jacques.

GERANT GENERAL DEMANDE

Homme compétent et ayant une grande expérience des affaires pour prendre la direction d'une maison de gros importante ayant un outillage personnel, un gros salaire. S'adresser par lettre à c. 125 "Le Devoir".

COLLEGE DE BARBIER

Voulez-vous occuper une excellente position, avec le plus haut salaire payé? Quel que soit votre état actuel, un système moderne. Position

EN GRECE

DECHEANCE OU CONGE?

En dépit de la presse athénienne, l'opinion générale veut que le roi Georges ne revienne plus et qu'un autre trône est renversé — L'annonce des griefs des officiers de la marine et de l'armée contre la dynastie.

Londres, 19 (S. P. A.). — La Grèce, théâtre de tant de changements monarchiques depuis quelques années, est aujourd'hui sans roi et sous la régence du vieux amiral Coundouriotis, qui remplit un rôle analogue en 1920.

La soudaineté des événements produits par la victoire des libéraux et des républicains aux élections de dimanche a surpris jusqu'au peuple grec, quelque accoutumé qu'il soit aux convulsions politiques rapides.

La presse athénienne considère que l'absence du roi ne sera qu'un congé en attendant la décision de l'Assemblée nationale. L'opinion générale, cependant, est que le départ du roi et de la reine pour Bucarest signifie qu'un autre trône aura été renversé dans cette Europe où les têtes couronnées deviennent de plus en plus rares.

L'ancien premier ministre Venizelos, qui est à Paris, a de nouveau été invité à retourner en Grèce pour prendre la direction du pouvoir. Il n'a pas encore répondu mais on croit qu'il n'acceptera pas à moins qu'il ne soit invité par le pays tout entier.

D'après les dernières dépêches, le pays reste calme. La presse royaliste est assez modérée. Le commandant de l'armée à Salonique et les commandants de plusieurs garnisons ont envoyé des télégrammes au gouvernement pour lui demander la déposition de la dynastie des Gloucksbourg, nécessaire par une série de malheurs infligés à la Grèce par le régime de cette dynastie. Le cabinet se réunit immédiatement, mais décide qu'il serait impossible d'accéder à ces demandes qui constitueraient un acte de violence injustifiable et résolu de demander au roi de se retirer provisoirement.

TRIBUNAUX CIVILS

L'ÉPILOGUE D'UN FESTIN

OU NOS POMPIERS FIRENT-CHER LIE ET GRAND HONNEUR À BACCHUS — UNE RESOLUTION POUR OCTROI DE \$50,000 EST ANNULEE — LE TRAMWAY JUGE EN FAUTE.

Le juge Surveyer a condamné hier après-midi, la ville de Montréal à rembourser à G. Gagnon, une somme de \$254.97.

Gagnon alléguait qu'en 1919 il tenait un restaurant-buffet, dans l'Université de Montréal, pour l'usage des étudiants.

Lors de l'incendie de 1919, Gagnon, accompagné de son père, de M. le chanoine Emile Chartier et de Domina Fréchette, gardien de l'édifice, est allé voir son buffet et a constaté avec une certaine surprise que les pompiers étaient attablés et avalaient force rasades à même ses meilleurs crus et se bourraient consciencieusement de sandwiches et de gâteaux. Gagnon prétend qu'on lui en a mangé pour \$295.

La ville a protesté avec indignation de la vertu de ses employés.

Le juge a déclaré que le festin des pompiers ne faisait aucun doute et qu'ils s'en étaient donné à cœur joie. Comme la ville est responsable des dommages causés par le fait de ses employés négligents, il s'ensuit évidemment qu'elle doit acquitter la note du dîner de ses pompiers.

Le juge Panneton a annulé hier

Cadeaux toujours bien accueillis

ROBES DE CHAMBRE

12.50

CRAVATES DE SOIE

1.00

CHEMISES DE SOIE

4.50

GANTS

1.50

BAS

.50

S.-A. de Lorimier

INCORPORE

34, rue Notre-Dame Ouest

Établi en 1859

Articles de papeterie pour Etrennes

PLUMES - FONTAINE, crayons, fini or ou argent. Boîtes de papier à lettres, calepin de luxe, en cuir, encrriers en cuivre doré, sous-mains buvard, garnitures de bureau.

GRANGER FRÈRES

Libraires, Papeteriers, Importateurs
34 Notre-Dame-Ouest, Montréal

AU MEXIQUE

SUCCÈS POUR LES REBELLES

GRACE À DES RENFORTS, LES RÉVOLUTIONNAIRES FORCENT LE PRÉSIDENT O'BREGON À ÉVACUER SAN MARCOS — FIN DE LA BATAILLE — LES DEUX ARMÉES NEGOCIENT UN ARMISTICE.

Vera-Cruz, 19 (S.P.A.). — Des renforts ont permis aux rebelles de forcer les troupes du président O'Bregon à se retirer de la ville de San Marcos, sur le chemin de fer à l'est de Mexico, d'après les dépêches envoyées de la zone militaire, peut s'agir d'une bataille entre les deux armées, celle de la voie ferrée. Elle a ses quartiers généraux à Huamula, à environ dix milles au nord-est de San-Marcos. Elle est commandée par le général Eugenio Martinez.

Les journalistes qui accompagnent les armées rebelles sur les chemins de fer Interocéaniques et Mexicains attachent une grande importance à la bataille qui se livre autour de San-Marcos. Ils affirment que d'après les effectifs aux prises il ne s'agit d'une bataille entre avant-gardes.

La bataille de San-Marcos se situe une colonne rebelle, celle du général Villanueva, se trouvait en présence des troupes fédérales. Villanueva est resté au nombre des blessés, d'après un communiqué officiel des quartiers généraux révolutionnaires. Les rebelles ont eu 30 morts et blessés.

Le même communiqué dit que le général Cavakis, chef de l'état-major d'O'Bregon, qui commandait l'avant-garde fédérale, a été tué.

Un journaliste qui accompagne la colonne du général rebelle Gonzalez, télégraphie que l'avance vers San-Marcos s'est accomplie sans difficulté, après que la route près d'Algodones eut été réparée.

La colonne est arrivée à San-Marcos hier après-midi.

Au dire de ce correspondant, la bataille de San-Marcos est terminée. Les deux armées gardent leurs positions pendant que l'on négocie un armistice. Adolfo de la Huerta, chef des insurgés, a communiqué télégraphiquement avec le général Martinez en vue de conclure une entente pour la cessation des hostilités.

LA NAVIGATION

DES VACANCES OUTRE-MER

PLUS DE 3.000 PERSONNES SE SONT EMBARQUÉES DE PORTS D'HIVER CANADIENS POUR PASSER LES FÊTES EN EUROPE — ACTIVITÉ GRANDISSANTE — DANS LES PORTS ANGLAIS.

Plus de trois mille personnes se sont embarquées, cette année, dans les ports d'hiver canadiens, pour aller passer le temps des fêtes en Europe. Trois compagnies différentes ont organisé, à l'occasion de Noël, des traversées spéciales et ont mobilisé à cette fin dix paquebots. Sous ce rapport l'activité aura été plus grande que jamais, dit-on.

LE VEDIC A HALIFAX

Le Vedic, de la ligne White-Star Dominion, pendant tout cet hiver, fera la navette entre Liverpool, Glasgow, Halifax et Portland, puis il sera affecté au printemps à un service régulier sur le Saint-Laurent. En plus de ce paquebot, la compagnie continuera d'avoir sur cette même route le Regina, le Doric, le Megantic et le Canada qui auront comme ports d'attache en Europe Belfast et Glasgow. De cette façon, la compagnie prévoit qu'elle pourra organiser environ 126 traversées au cours de la prochaine saison de navigation d'été.

ACTIVITÉ DES PORTS ANGLAIS

Le jaugeage global des navires ayant fait escale dans les ports britanniques au cours des dix premiers mois de la présente année est de 101,211,643 tonnes. Ces statistiques, annonce-t-on, dépassent de 16,501,821 tonnes celles enregistrées en 1922, et de 3,677,574 celles de 1913.

MOUVEMENTS DES NAVIRES

Le Mont-Laurier, de la compagnie du Pacifique-Canadien, est attendu à Saint-Jean samedi de cette semaine, venant de Liverpool via Glasgow avec 866 passagers de cabine et de troisième classe.

Le Montcalm, de la même compagnie, est attendu à Liverpool au cours de la nuit de vendredi à samedi, venant de Saint-Jean.

Le Berengaria, de la ligne Cunard, est arrivé à New-York hier après-midi, venant de Southampton et Cherbourg avec 475 passagers de première classe, 385 de deuxième, 374 de troisième.

Le Chicago, la ligne française, était attendu à New-York cet avant-midi, venant du Havre avec 144 passagers de cabine et 37 de troisième classe.

Le Saturnia, de la ligne Anchor-Donaldson, est arrivé hier à Glasgow, venant de Portland et Halifax.

L'Empress of Russia, de la compagnie du Pacifique-Canadien, est arrivé à Vancouver à 8 heures 30 lundi soir, venant de Hong-Kong.

Elections chez les épiciers en gros

L'Association des épiciers en gros de Montréal a tenu son assemblée annuelle hier après-midi dans la salle de comité du Board of Trade. M. C. J. Cieri a été réélu président par acclamation. Les autres officiers élus sont: vice-président, G. Gendreau; trésorier, S. J. Carter; directeurs, W. Archambault, J. A. Chevalier et Albert Hudon.

Les oeuvres sociales

Les cours de M. St-Pierre sur les oeuvres sociales aura lieu le jeudi, 20 décembre 1923, à l'Ecole des Sciences sociales, 185, rue Saint-Denis, à 8 h. 15 du soir.

CHOSSES MUNICIPALES

Quatre cents noms seront ajoutés

LES LISTES ÉLECTORALES MUNICIPALES SERONT REVISEES DÉFINITIVEMENT DEMAIN PAR LE GREFFIER DE LA VILLE — DE NOUVEAUX AGENTS.

Les délais fixés par la charte pour la révision des listes électorales sont expirés depuis hier et le greffier entendra les réclamations des intéressés demain, à trois heures de l'après-midi.

À l'encontre des années passées, les demandes de révision ont afflué au bureau du greffier où l'on en compte plus de quatre cents; l'an dernier, il y en eut quatre seulement et en 1921 aucune.

La liste renfermant en 1923, 169,083 électeurs; celle de 1924 en aura quelques centaines de plus. L'approche des élections municipales explique le grand nombre des révisions qui seront sanctionnées jeudi; les demandes proviennent surtout d'électeurs de race étrangère des quartiers Saint-Jean et Crémazie.

Si les intéressés ne se présentent pas demain, leurs noms n'apparaîtront pas sur les listes électorales; et pour voter aux prochaines élections, ils devront obtenir une procuration le jour de l'élection chez le greffier de la ville, en vertu des pouvoirs que la charte lui accorde, à savoir:

"Le greffier de la ville a aussi le droit, le jour de l'élection, de donner le droit de vote à l'électeur dont le nom, omis sur la liste électorale, est inscrit sur le rôle d'évaluation et qui possède le cens électoral requis par la loi, pourvu que cet électeur prète, devant le sous-officier rapporteur, serment qu'il n'a pas déjà exercé le droit de vote que lui confère ce certificat et qu'il a le cens électoral voulu par la loi."

Le greffier exerce un autre pouvoir: c'est celui de donner une procuration à l'électeur qui déclare sous serment ne pas avoir voté quand son nom se trouve au nombre de ceux qui ont déjà voté.

On remarque beaucoup moins de désintéressement que par le passé auprès des contribuables, de l'administration de la chose publique; c'est indice de la lutte rudement contestée qu'il s'annonce.

CE QUE LA NEIGE NOUS COUTE

M. H. A. Terreault, directeur des travaux publics, nous communique les renseignements suivants au sujet de l'enlèvement de la neige:

En 1922, du 1er novembre au 1er janvier, la ville a dépensé un montant de \$45,000 pour l'enlèvement de la neige des trottoirs. Pendant la même période, elle a dépensé pour l'enlèvement de la neige dans les rues à tramways, \$50,000; ce qui fait un grand total de \$95,000. La ville s'occupe aussi d'enlever la neige dans les autres rues où il n'y a pas de tramways, mais pendant la période susdite la ville n'a rien eu à dépenser à ce sujet.

Cette année, du 1er novembre jusqu'au 18 décembre inclusivement, la ville n'a dépensé en tout qu'un montant de \$10,000 pour l'enlèvement de la neige et l'entretien des trottoirs. Elle n'a pas enlevé de neige dans les rues, malgré la tempête de la semaine dernière, à la suite de la fonte rapide qui s'est produite. Toutes les dépenses se bornent donc à la somme de \$10,000. Il reste, la période du 19 au 31 décembre qui peut nous apporter beaucoup de neige et qui, dans ce cas, ferait grossir le chiffre des dépenses.

Il est intéressant de connaître la quantité de neige que nous avons enlevée par date les années précédentes. En 1922, du 1er novembre au 18 décembre inclusivement, il était tombé dix-huit pouces de neige. C'est plus que pour cette année, car à l'heure actuelle nous avons à peine quatorze ou quinze pouces de neige; mais la chute de neige doit encore plus considérable en 1921 à cet égard. Le 18 décembre la chute de neige s'élevait à 23 pouces. En 1920, elle s'élevait, pour la même date, à 23 pouces. On voit que, depuis 1921, la quantité de neige tombée a diminué graduellement jusqu'à date.

Du 1er au 8 décembre 1922, il était tombé 7 pouces de neige; il en tomba encore 5 pouces entre les 13 et 17 décembre. Ceci indique donc qu'une forte quantité de neige est tombée pendant la première moitié de décembre, et l'on constate qu'il y a eu peu de neige pendant la dernière partie de décembre. Par contre, la plus grande partie de l'argent a été dépensée dans la première partie de décembre.

Si la belle température continue, la ville fera des économies, tout en dépensant quelque peu pour le nettoyage des rues libres de neige.

DE NOUVEAUX POLICIERS

Hier, cinquante agents nouveaux ont prêté le serment d'office devant le chef de police; ils ont été engagés à la condition formelle de ne pas faire partie de l'union de la police. Cela porte à 250 le nombre de policiers ajoutés au corps de police depuis l'avènement du comité exécutif, en novembre 1921. En janvier, le comité en ajoutera cent autres.

Tous ces nouveaux venus diminueront d'autant la force de l'union de la police.

L'émigration anglaise au Canada

Londres, 19, (S.P.C.). — À la réunion des membres de la société royale des arts lundi soir, on a causé émigration. W. C. Noxon, agent général de l'Ontario, a fait remarquer que du 1er janvier au 1er novembre de cette année, 37,000 personnes ont émigré du Royaume-Uni au Canada, comportant des frais de 400,000 livres sterling pour le gouvernement britannique.

Boursier d'Oxford

M. Roger Brossard, fils de M. Edmond Brossard, le nouveau rédacteur des rapports judiciaires provinciaux, vient de gagner la bourse Rhodes pour la province de Québec. Il avait treize concurrents. M. Brossard est journaliste. C'est un ancien élève du collège Sainte-Marie.

ANGLETERRE

PROROGATION ET MINORITÉ

UN PARTI SANS MAJORITÉ PEUT-IL À SON GRE DISSOUTRE LES CHAMBRES? — M. ASQUITH ET LES TRAVAILLISTES.

Londres, 19 (S.P.A.). — Le parti libéral a défini, hier, sa politique à l'égard du gouvernement conservateur ou de tout autre gouvernement qui pourrait être appelé à lui succéder. Il ne formera aucune alliance avec les autres partis et ne tentera pas dans la monnaie suggérée par lord Birkenhead pour tenir le parti ouvrier à l'écart.

"Pas d'entraves, la liberté absolue", tels sont les mots d'ordre que M. Asquith a communiqués à son parti.

M. Asquith a débuté par quelques remarques satiriques à l'adresse des conservateurs qui l'ont publiquement qualifié de quantité négative, de volcan éteint, de radoteur. Il dit que le moment est propice pour faire l'essai d'un gouvernement travailliste. Etant en minorité à la Chambre, il ne pourra faire adopter des mesures extrêmes. Il se prononce ensuite sur une question qui préoccupe les esprits, à savoir si un gouvernement en minorité, travailliste ou autre, a le droit de dissoudre le parlement.

"Le pouvoir de dissoudre le parlement, fit-il, est la prérogative de la Couronne mais cela ne veut pas dire que la Couronne doit agir arbitrairement. Cela veut dire que la Couronne n'est pas obligée de suivre l'avis du ministère de jeter le pays dans la tourmente d'une élection générale, si elle peut trouver d'autres ministres capables de constituer un gouvernement."

Ainsi, de l'avis de M. Asquith, les travaillistes n'auraient pas le droit de dissoudre le parlement dans l'espoir d'obtenir un mandat plus catégorique du pays. Si le gouvernement travailliste est défait, la Couronne aura le pouvoir d'appeler les libéraux au pouvoir.

SIR JOHN BRADBURY CONSULTE MACDONALD

Londres, 19 (S.P.A.). — Un incident qui démontre bien ce qu'on pense des chances des travaillistes, c'est la visite, hier, de sir John Bradbury, membre de la commission des réparations, à M. J. Ramsay MacDonald, à sa résidence de Lossmouth, Écosse. Sir John est à Londres pour consulter le gouvernement au sujet de la désignation des experts financiers aux commissions d'enquête de la Commission des réparations. Les fonctionnaires du trésor affectent la plus complète ignorance de cette visite qui n'en a pas moins été confirmée hier soir.

Les chômeurs anglais

Londres, 19, (S.P.A.). — Le nombre des sans-travail dans le Royaume-Uni a baissé de 14,520 la semaine dernière. Il est actuellement de 1,180,200.

Le chômage diminue

M. D. W. Scott, de la Old Brewery Mission a déclaré hier que le chômage est plus rare cette année, et que la situation générale s'améliore grandement sur ce point.

Nomination à l'Université

L'Ecole des sciences sociales, économiques et politiques vient de faire les nominations suivantes: M. Guy Vanier, avocat, professeur d'économie sociale et de finances privées, représentant de l'école au sein du sénat académique; M. Victor Doré, professeur d'organisation industrielle et de pratique financière, représentant de l'Ecole à la Commission d'administration.

A l'Institut Bruchési

Ce soir, à 8 h. 30, réunion d'études des médecins de l'Institut Bruchési, à l'Université de Montréal, dans le laboratoire du prof. DeLorme.

Sujet: Anatomie macroscopique. Les médecins que les questions de tuberculose intéressent sont cordialement invités.

(Communiqué)

SERVICE DE TRAINS SPECIAUX ENTRE HUBERDEAU ET MONTREAL A L'OCCASION DE NOEL ET DU JOUR DE L'AN

Le chemin de fer National du Canada aura en circulation mardi, le 25 décembre, un train spécial qui partira de Huberdeau à 2.20 p.m., arrivera aux stations intermédiaires jusqu'à la Jonction de Montfort et arrivera à Montréal à 6.25 p.m.

Mardi, le 1er janvier, un train spécial partira de Huberdeau à 5.35 p.m., qui arrivera aussi aux stations intermédiaires et arrivera à Montréal à 9.45 p.m. Les autres services seront tels qu'indiqués sur les horaires courants.

Pour autres renseignements, etc., s'adresser à n'importe quel agent du chemin de fer National du Canada ou aux bureaux des billets de la ville, 230, rue St-Jacques, téléphone Main 3620, ou à la gare de la rue St-Catherine est, téléphone LaSalle 141. (rév.)

LETTRES DE FADETTE

3ème et 4ème séries, 55c, franco 5ème série. 80c, franco Remise spéciale pour les commandes à la douzaine. En vente à la librairie du "Devoir".

ROSE QUESNEL
Le tabac uniforme depuis vingt ans
Il ne fatigue pas les nerfs

TELEPHONE EST 8000

Dupuis Frères
LIMITÉE

Au Plus Grand Rayon de Jouets à Montréal occupant tout le Premier Etage de notre Nouvelle Annexe

CHEVAUX BERÇANTS, peints en gris ou finis nuance naturelle; prix réduit de 2.50 à **1.95**

SERVICES A THE en porcelaine; comprenant 12 morceaux jolies décorations; **.89**
prix.

JEUX DE PARCHESI fabriqués en carton très épais; complets avec jetons et cornets. **.89**

BOITES DE BLOCS contenant 20 carrés recouverts en papier lithographié; 6 dessins différents peuvent être faits. **.89**

JEUX DE QUILLES (compréant 10 quilles et balle), fabriqués en bois dur; prix. **.89**

—Au premier

Une Cravate est un Cadeau Toujours Apprécié

.89 Grande variété de modèles en soie taillée ou en tricot.
1.39 Choix de modèles en soie et laine; soie taillée et tricot de soie.
2.00 Modèles en soie taillée, de fabrication française et italienne.
3.00 Jolies cravates de fabrication anglaise, provenant de chez West Margeson et Buckingham Co., London, Angleterre.
3.50 Cravates en tricot pure soie, provenant des meilleurs manufacturiers anglais.
—Au rez-de-chaussée.

Bas

en soie "Full Fashioned", marque Kayser, pour dames; pointures: 8 1/2 à 10; chaque paire dans une jolie boîte de fantaisie; la **3.00**
paire.
—Au rez-de-chaussée

Gantelets

en chamoulette pour dames; modèle avec courroie; pointures: 6 à 7 1/2; dans de jolies boîtes de fantaisie; la paire. **1.59**
—Au rez-de-chaussée

Parapluies

en taffetas noir, pour dames; monture paragon; 23 pouces de hauteur; étui en soie taffetas, fini avec bout en celluloïd; dans une jolie boîte pour cadeau. **3.98**
—Au rez-de-chaussée

Laine

"Rabbit Angora" en balles de 4 onces; nuances, rose pâle, gris, mauve, blanc, noir, etc., qualité de 1.25 la balle pour. **.89**
—Au rez-de-chaussée

25 Berceuses en fibres solides, fini brun; construction durable. **5.95**
—Au deuxième

Articles Pratiques pour Cadeaux des Fêtes

Rideaux longs en point suisse brodé ou avec appliques; finis avec bordure de style Louis XV, Louis XVI et Renaissance; grand choix de dessins dans les teintes de blanc, ivoire ou écru; prix variés de 8.00 jusqu'à 35.00 la paire, jeudi à rabais **331-3%** de

Tapis de table en tapisserie, finis avec fran- **7.25**
ge; nuance rouge, vert; dimension: 6 pds

Balayeuses mécaniques, marque Bissell, fini acajou, chène doré ou noyer noir **4.50, 6.25, 7.00 et 7.25**

Portières en corde avec larges bandeaux en tapisserie; dimensions pour portes simples ou doubles; choix de nuances; Pour dimensions simples **7.25** Pour dimensions doubles **11.50**

Panneaux en imitation de dentelle de Bruges; finis avec longue frange au bas; dimensions: 2 1/2 verges de hauteur **4.50**
x 40 pds de largeur; qualité de 10.00, pour.
—Au troisième

5000 BAS de NOËL

Les petits enfants ne manquent jamais l'occasion de parler de leur bas de Noël, et ce ne serait pas une véritable fête pour eux s'ils n'avaient pas un de ces jolis bas.

Le contenu de ces bas consiste en poupées, jouets, sifflets, balles, etc.

No 1—BAS DE NOEL, longueur 26 pouces; **.69**
très spécial

No 2—BAS DE NOEL, remplis de divers petits **.29**
objets; longueur 18 pouces; prix

No 3—BAS DE NOEL, même qualité que précédents; longueur 10 pouces; prix **.15**

No 4—BAS DE NOEL; 6 pouces de longueur; **.10**
prix
—Au rez-de-chaussée.

Paletots en frise ou tweed anglais très pesant, pour garçonnets de 2 à 8 ans; nuances: gris pâle, beige, brun et bleu marine. **9.95**
—Au premier.

Blouses

en fil mercerisé pour garçons; jolis dessins de points de fantaisie ou rayures de soie; âges: 6 à 16 ans; dans une jolie boîte appropriée pour cadeau **2.65**

Chandails

tout laine pour garçons. Tulle et bas pour compléter le costume; toutes les grandeurs. Chandails. **4.25**
Touques. **1.25**
Bas, la paire. **1.89**
—Au premier

Dupuis Frères
LIMITÉE
LE MAGASIN DU PEUPLE

J. N. Dupuis, Prés. Eug. Dupuis, Vice-Prés. A. J. Dugal, Directeur-Gérant
rues Sainte-Catherine Est, Saint-André et Saint-Christophe.